

SBV Schweizerischer Bauernverband

USC Unione Svizzera dei Contadini

USP Union Suisse des Paysans

UPS Uniun Purila Svizra

2 0 0 6

rapp^ort

109^e ann^uel

Union Suisse des Paysans
CH-5201 Brugg
Téléphone 056 462 51 11

Fax 056 441 53 48
e-Mail info@sbv-usp.ch
internet www.sbv-usp.ch

Publication N° 233
Supplément spécial «Agri»
15 juin 2007

Les actions agricoles sont en hausse

L'élaboration du rapport annuel offre la possibilité de faire une analyse rétrospective: Qu'est-ce qui a touché les paysannes et les paysans? Qu'avons-nous atteint? Qu'est-ce qui est en suspens et que faut-il encore faire? Une chose est claire: il y a eu des hauts et des bas.

Du point de vue politique, l'agriculture a mal entamé l'année 2006. On discutait alors d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis, ce qui aurait été une catastrophe pour l'agriculture suisse. L'Union Suisse des Paysans s'y est dès le début fortement opposé; elle a finalement



Hansjörg Walter et Jacques Bourgeois
Photo: Matthias Singer, USP

été entendue. Peu après cela, l'idée a été enterrée plus ou moins officiellement, et a été remplacée par celle d'un accord de libre-échange avec l'UE. La discussion sur ce dernier a duré jusqu'à la fin de l'année 2006. Un tel accord avec l'UE aurait au moins l'avantage de ne pas seulement apporter des pertes à l'agriculture. Il pourrait aussi donner un certain nombre de chances, différenciées selon les conditions-cadres.

Pendant la première moitié de l'année, toute la discussion autour d'un accord final du cycle de Doha de l'OMC, enlisée depuis des années, est redevenue d'actualité. Les propositions faites auraient

conduit l'agriculture mondiale et ses petites structures basées sur des exploitations familiales à la catastrophe. En été, il y eut finalement une interruption officielle de ces négociations. C'est une bonne chose pour l'agriculture, car la conclusion d'un mauvais accord avec l'OMC aurait été pire que le fait de ne pas avoir de contrat du tout. Mais l'échec de la voie multilatérale favorise les accords bilatéraux où la petite Suisse est toujours en position difficile. Un accord multilatéral équitable serait donc dans notre intérêt. L'OMC n'est pas morte – nous tenons bon!

Vers la fin de l'été, un nouveau sujet brûlant est apparu: les propositions du Conseil fédéral sur le paquet de réforme de la PA 2011 ont été soumises à la commission préparatoire du Conseil des Etats. Une période intense de travail de persuasion a alors commencé. Ces efforts ont rapidement enregistré des premiers succès avec de nombreuses propositions d'amélioration déposées par les membres de la commission. Mais la riposte a eu lieu rapidement. Des médias économiques et des professeurs de pensée radicalement libérale n'ont pas raté une occasion de présenter leurs points de vue sur l'absurdité des mesures de politique agricole. Le comble fut atteint avec la publication «Liberté

pour l'agriculture» d'Avenir Suisse. Le public n'a toutefois pas apprécié les réflexions savantes des maîtres de la pensée, unilatéralement concentrées sur l'agriculture et l'absence de solutions concrètes aux problèmes actuels.

L'année s'est terminée par un succès du travail de l'Union Suisse des Paysans et de ses organisations membres. Le Conseil des Etats a corrigé différents points de la PA 2011 dans le sens que nous avons souhaité et a approuvé une augmentation du crédit-cadre de 150 millions de francs. Par la suite, le Conseil national s'est souvent rallié à l'avis du Conseil des Etats. En résumé, des points essentiels du projet du Conseil fédéral ont été corrigés en faveur d'un secteur agro-alimentaire fort.

Qu'il s'agisse des reproches injustifiés faits à l'agriculture, l'accusant d'être la cause principale de la concentration de particules fines, d'un dédommagement correct en faveur des entreprises touchées par l'arrêt de la production Migros indigène de dindes, de meilleures conditions-cadre pour la production d'énergie agricole, de la décision d'éradiquer la diarrhée virale bovine ou de beaucoup d'autres thèmes encore – l'Union Suisse des Paysans a agit dans les secteurs les plus divers dans l'intérêt des familles paysannes suisses et elle a réussi. Tout à fait indépendamment du travail politique, la nouvelle campagne de promotion de l'image de l'agriculture suisse lancée au printemps par l'Union Suisse des Paysans a déclenché un écho considérable, presque unanimement positif au sein et en dehors du monde de l'agriculture. Des célébrités telles que Köbi Kuhn ou Michelle Hunziker, portant une chemise edelweiss, s'expriment de façon positive à l'égard de l'agriculture, renforçant ainsi le slogan «Proche de vous. Les paysans suisses.».

Grâce à nos collaborateurs engagés et motivés au secrétariat et dans les comités, nous pourrons certainement enregistrer de nouveaux succès au cours de l'année prochaine! Les perspectives sont bonnes d'autant plus qu'une nouvelle tendance se dessine sur le plan mondial. L'importance croissante de l'approvisionnement suffisant en aliments sains et en énergies renouvelables entraîne la hausse des «actions» agricoles!



Hansjörg Walter
Président



Jacques Bourgeois
Directeur

Sommaire

■ Editorial	2
■ Situation du marché en 2006	4
■ Les activités de l'USP en 2006	6
■ Département Economie et politique	9
■ Communication	11
■ Division Economie animale	13
■ Division Production végétale	14
■ Département Affaires sociales, formation et services	16
■ Division Formation	20
■ Division AGROIMPULS	22
■ Division Fiduciaire et estimations	23
■ Département Services internes	24
■ Organigramme	25
■ Organisations faitières	26
■ Comité de l'USP	28
■ Chambre d'agriculture de l'USP	29
■ Assemblée des délégués de l'USP	31
■ Ce qui a déjà été réalisé par l'Union Suisse des Paysans en 2007	32

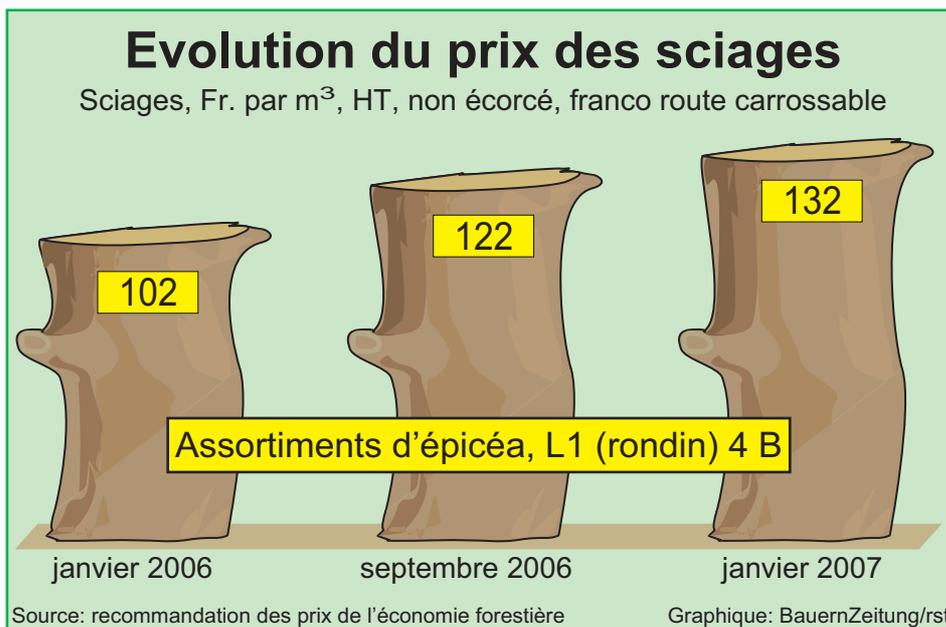
Editeur: Schweizer Agrarmedien GmbH
Thunstrasse 78, 3000 Berne 15
Rédaction: Hans Rüssli
Mise en pages: Nejna Gothuey

L'année des extrêmes météorologiques

Après l'hiver le plus froid depuis 21 ans, le printemps s'est fait longtemps attendre. Sur le versant nord des Alpes, le mois de mars était pluvieux, peu ensoleillé, et c'était le quatrième mois consécutif qui présentait des températures trop basses. Ce ne fut que vers la fin de ce mois qu'apparurent passagèrement les journées plus chaudes tant attendues en particulier par les maraîchers. Les précipitations ont continué en avril, de telle sorte que les champs étaient détrempés à la mi-avril. Après un mois de mai pluvieux, juin et juillet étaient chauds et trop secs. Puis le mois d'août fut peu ensoleillé sur le versant nord des Alpes, trop froid et très riche en précipitations presque partout en Suisse. Septembre vit des journées plus sèches et estivales, et pour finir, ce mois compta parmi les mois les plus chauds des 140 dernières années du versant alpin septentrional, de même d'ailleurs que le mois d'octobre. Même le mois de novembre était extrêmement chaud, exceptionnellement ensoleillé et trop sec dans tout le pays. Les variations météorologiques ont eu leur effet sur la récolte de foin. Suite aux abondantes précipitations du printemps, le premier foin n'a pu être engrangé que très tardivement, à partir du 6 juin. Des importations de foin considérables ont permis de parer au manque de fourrages.

Importante pénurie de pommes de terre

En 2006, pour la première fois, la surface des céréales fourragères était plus grande que celle des céréales panifiables. Les ob-



La conjoncture suisse affiche une bonne santé, le domaine de la construction tourne à plein régime et les réserves de bois sont absorbées. Après 8 années de disette, les prix du bois connaissent une forte augmentation.

jectifs de l'Association des producteurs de céréales ont donc pu être atteints. Au total, en comparaison de l'année précédente, il a été récolté 10% de moins de céréales panifiables, soit environ 440 000 tonnes (dont 390 000 tonnes de céréales à moudre) et 3% de plus de céréales fourragères, soit environ 575 000 tonnes.

La saison des pommes de terre 2006 avait de la malchance dès le début: le printemps pluvieux retarda la plantation et la croissance. Pour finir, le mois de juillet chaud fit germer de nouveaux tubercules. Comme par ailleurs la surface de pommes de terre

diminua de 400 hectares, la récolte totale de 394 000 tonnes a été estimée à environ un quart de moins que la moyenne de plusieurs années. Les besoins n'ont pas pu être entièrement couverts. De plus, il y eut souvent de la pourriture dans les aires de stockage. Il a été nécessaire de faire des importations complémentaires d'environ 70 000 tonnes de pommes de terre, juste pour l'industrie de transformation. La production de sucre aussi ne s'est élevée qu'à environ 180 000 tonnes, c'est-à-dire 20% de moins que le volume contractuel.

Les conditions météorologiques extrêmes ont exigé des maraîchers des frais supplémentaires considérables et des coûts d'énergie élevés. Au total, le produit des ventes des producteurs a approximativement correspondu à celui de l'année précédente. Les pertes de quantité ont pu être plus ou moins compensées par l'augmentation des prix.

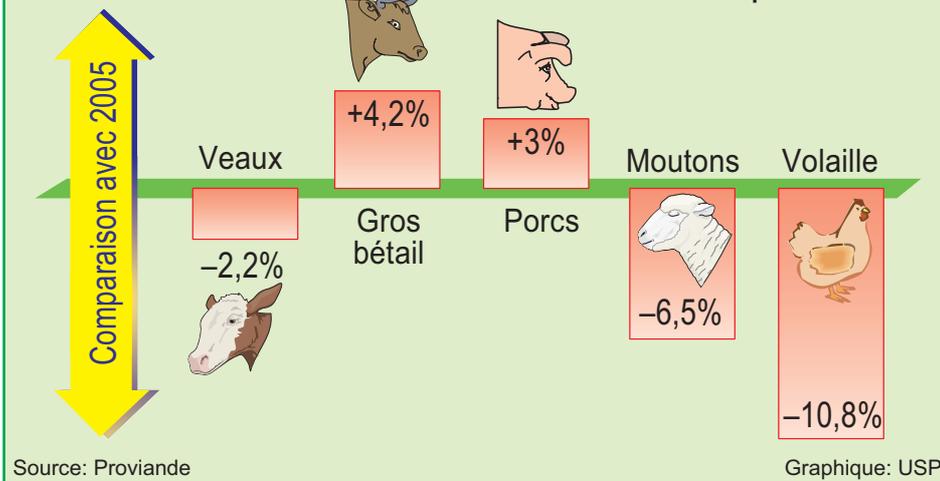
Pour une fois, la cueillette des cerises s'est faite dans des conditions optimales. Les quantités étaient plutôt moyennes, la qualité, par contre, parfaite. Il n'y eut que très peu de fruits qui furent mis au tonneau pour être distillés.

Fin octobre, le stock des pommes de table a pu être qualifié de «conforme au marché» (environ 62 000 tonnes de Suisse



Parce qu'en 2007 le soutien au marché laitier sera diminué de 122 millions de francs, le prix du lait a du être renégocié vers la fin de l'année 2006. Il baissera suivant le cas de 1,6 à 4 centimes par kilo. Photo: Ursina Landolt, BauernZeitung

Bilan de la production de viande 2006 en tonnes poids mort



Le nombre d'abattages indigènes de gros bétail et de porcs a été plus élevé en 2006 qu'en 2005. Les abattages de génisses et de bœufs ont été bien supérieurs, ceux de taureaux légèrement supérieurs aux quantités de l'année précédente.

Garantie et 3000 tonnes de pommes bio). Les appels de la Fruit-Union Suisse à ne pas stocker plus de pommes de table que ce qui est commercialisable ont été visiblement utiles. En ce qui concerne la récolte de poires de table, il y eut par rapport à l'année précédente une récolte supérieure de Conférence, égale de Williams et moindre des autres sortes. Fin octobre, les stocks étaient aussi bas que ceux de 2001, et comptaient seulement 7900 tonnes.

Les vendanges 2006 ont donné des vins de qualité supérieure, ce qui compensa la réduction de la quantité s'élevant seulement à 1 011 122 hectolitres (hl). 467 718 hl furent des vins blancs, soit 46% de la récolte, 543 404 hl (54%) des vins rouges.

Des prix bas pour les porcs de boucherie

En 2006, le marché du bétail de boucherie était marqué par deux tendances différentes. La situation était réjouissante pour le secteur de la viande de bœuf. L'offre de gros bétail était supérieure de 4% à celle de l'année précédente. Mais la forte consommation permit tout de même d'obtenir des prix supérieurs de 3% à 6%. Le marché du porc et des porcelets se présenta très différemment. L'offre était légèrement plus haute que celle de l'année précédente et, pendant toute l'année, les prix étaient inférieurs à ceux déjà très bas de l'année précédente. Le prix de la viande de porc suisse AQ a atteint une moyenne annuelle de seulement 3.87 francs, poids à l'abattage, à partir de la porcherie. C'étaient

18 centimes de moins que l'année précédente, alors qu'on pensait avoir déjà atteint le niveau minimal. La production a dépassé de 3% celle de l'année dernière.

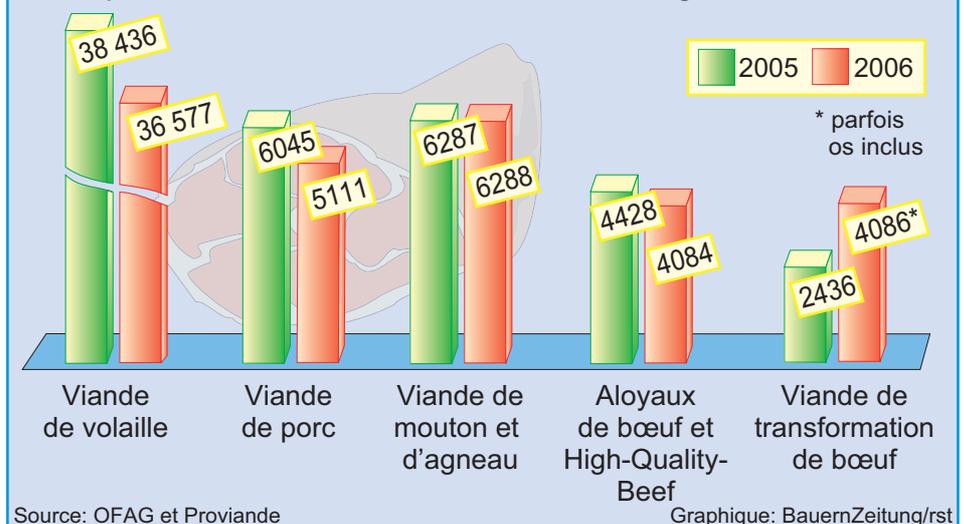
Le marché du mouton et de l'agneau s'est caractérisé par un volume d'abattage un peu plus faible et des prix légèrement inférieurs à ceux de l'année précédente. La demande insuffisante pendant l'hiver s'est accrue vers Pâques, et on a même assisté à des difficultés de livraisons. Il a alors été possible d'obtenir des prix supérieurs jusqu'au début de l'automne.

En 2006, le marché de la volaille a encore souffert des suites de la grippe aviaire. Ce ne fut que grâce au beau temps de juillet, favorable aux grillades, que le stock de volaille accumulé a pu être écoulé. L'annonce de la Micarna SA, détentrice des quatre cinquièmes des dindes indigènes, de résilier les contrats de production à la mi-2007 a montré combien le marché de la viande de volaille est instable. Après une croissance de 0,8% fin 2005, la production nationale d'œufs a continué à augmenter de 3,7% pendant la première moitié de 2006. Cette légère hausse de la production s'est traduite par une baisse du prix à la production de 0,45 centime par œuf. A la fin de l'année, le marché des œufs a été jugé stable.

En 2006, le marché du lait était dans l'ensemble équilibré. Il y avait même un déficit partiel d'approvisionnement de lait non-ensilage destiné à la fabrication du fromage. L'augmentation des besoins en lait pour des produits à forte valeur ajoutée, tels que les produits laitiers et les spécialités de fromage destinées au marché intérieur et à l'exportation, a conduit à l'arrêt presque total de la régularisation de la commercialisation de la poudre de lait entier. La production de beurre a aussi fortement diminuée. Le 1^{er} mai 2006, 22 200 producteurs de lait, soit un peu plus de 70% des producteurs suisses, sont sortis du contingentement laitier national. Ces paysans produisent un peu plus de 75% des droits de production répartis en Suisse.

Importations de viande 2005/06

Importations aux tarifs douaniers de contingent, en tonnes



Les importations de viande de volaille ont baissé en raison de la grippe aviaire. Suite à l'augmentation de la production indigène, les importations de viande de porc ont été moins importantes en 2006 que l'année précédente.

Les activités de l'USP en 2006

Le programme d'activités 2006 a été approuvé par l'Assemblée des délégués (AD) du 24 novembre 2005. Les 12 points ci-après résument les principaux objectifs et les résultats atteints.

Les objectifs fixés par l'AD pour 2006

Les résultats obtenus en 2006

1. Stratégie de l'USP

Afin qu'une stratégie efficace pour l'agriculture puisse être élaborée, les facteurs déterminants doivent être définis.

Les axes stratégiques doivent être fixés et éclaircis.

Les mesures spécifiques concernant chaque axe stratégique réalisable en pratique doivent être définies.

On a continué à concrétiser les stratégies de l'agriculture suisse, basées sur quatre axes d'action. Ces stratégies ont pour but de mieux positionner les biens et les prestations de l'agriculture en Suisse et dans l'UE, d'améliorer la rentabilité tout en considérant les buts sociaux, de renforcer l'ensemble des espaces ruraux et l'ancrage de l'agriculture dans la société, la politique et l'économie. Pour réaliser les stratégies, un ensemble de mesures concrètes a été élaboré et réalisé déjà en partie. Par exemple, de meilleures conditions-cadre ont pu être obtenues pour la production d'énergie en agriculture. Au niveau de la planification de l'espace rural, des améliorations ont été obtenues pour la para-agriculture (p. ex. tourisme rural). Dans le cadre de PA 2011, l'autorisation des importations parallèles et d'autres mesures visant à abaisser les coûts de production sont acquises.

2. Cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

Défendre les intérêts de l'agriculture suisse au cours des négociations actuelles de l'OMC, en particulier lors de l'élaboration des modalités.

- Le 26 janvier, des collaborateurs de l'USP ont rencontré d'autres représentants agricoles du G10 à Paris et les 22 et 23 mars, des responsables de 51 organisations agricoles à Genève, pour s'opposer ensemble à l'hégémonie des pays agricoles exportateurs au sein des négociations de l'OMC.
- Pendant les négociations du 17 au 22 avril à Genève, les organisations agricoles du monde entier se sont liguées et ont défendu les intérêts de l'agriculture paysanne lors de conférences de presse et d'un congrès commun.
- Le 28 juin, l'USP a organisé une conférence de presse sur l'exploitation de la famille Baumgartner à Genthod GE qui a suscité un grand intérêt dans les médias internationaux en particulier.
- Le 27 juin, l'USP et l'Union Européenne des Paysans ont publié ensemble une annonce dans le «Financial Times» où elles ont présenté les revendications les plus importantes adressées à l'OMC.
- Un groupement d'organisations agricoles a élaboré une lettre commune à l'attention des gouvernements dans laquelle il déclare qu'il n'accepte pas les propositions de négociations des U.S.A. et du G20.

Le 24 juin, le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, a suspendu provisoirement les négociations du cycle de Doha.

Evaluer en collaboration avec l'OFAG et le SECO les effets possibles sur l'agriculture suisse des étapes de libéralisation proposées.

Les modalités dans le domaine de l'accès au marché ont une importance essentielle pour l'agriculture suisse. L'USP a exigé, que ces modalités soient fixées de manière à prendre en compte notre situation particulière:

- Pas de diminution excessive des droits de douanes et flexibilisation.
- Pas de «Capping».
- Nombre suffisant de produits sensibles sans restrictions démesurées lors de la suppression progressive des barrières douanières et l'élargissement des contingents douaniers.
- Les accords bilatéraux de libre-échange avec divers pays ne doivent pas s'appliquer aux produits agricoles ou doivent se limiter aux produits qui n'ont pas de conséquences importantes pour l'agriculture indigène.

Elaborer des mesures de traitement social des effets issus d'éventuels accords de l'OMC.

Des mesures sociales ne pourront être proposées que lorsqu'un accord à l'OMC sera sous toit et que ses conséquences seront mesurables.

3. Politique agricole de l'UE et accords bilatéraux avec l'UE

Renforcer la plateforme et la collaboration avec le COPA.

- Les responsables de l'USP ont entre autres rencontré le 7 juin 2006 la commissaire de l'UE, Mariann Fischer Boel, pour parler des modifications essentielles liées aux réformes agraires suisses et européennes.
- Le Congrès agricole européen des unions européennes de paysans et de coopératives (COPA et COGECA) a eu lieu les 18 et 19 octobre 2005 au Parlement européen de Strasbourg. Les participants de l'USP ont discuté du positionnement de l'agriculture européenne sur les marchés globalisés, ainsi que des conditions-cadre nécessaires, avec les représentants de 25 états membres de l'UE, de la Norvège et de la Turquie.

Observer les effets de l'application des contrats bilatéraux I et II.

L'application des contrats bilatéraux n'a pas posé de problèmes significatifs en 2006.

Evaluer les effets possibles sur l'agriculture suisse de la politique agricole de l'UE et de l'expansion vers l'est, et élaborer des mesures éventuelles.

L'USP a suivi la mise en œuvre de la réforme de la PAC dans le domaine des paiements directs; elle a suivi les modifications des organisations de marché proposées pour le vin, les fruits, les légumes et les produits bio, et a constaté qu'il ne devrait pas en découler des distorsions du marché. Par ailleurs, l'USP a étudié les conséquences d'un accord généralisé de libre-échange avec l'UE.

Les objectifs fixés par l'AD pour 2006

Les résultats obtenus en 2006

4. PA 2011

Veiller à ce que les 6 revendications principales de l'USP en ce qui concerne la PA 2011 soient vraiment considérées par le Conseil fédéral et le Parlement: enveloppes financières, soutien du marché, baisse des coûts, évolution des structures, para-agriculture, droit foncier rural et droit du bail à ferme.

Des corrections de la PA 2011 ont été exigées au Parlement, en collaboration étroite avec les organisations membres. Lors du premier débat au Conseil des Etats, l'USP a réussi à réduire le rythme des réformes à un niveau supportable et limiter ainsi les conséquences économiques négatives pour le secteur agricole. Le Conseil des Etats a par exemple décidé d'augmenter le crédit-cadre et de ralentir le rythme du transfert du soutien du marché. Par ailleurs, des mesures de réduction des coûts ont été décidées, telle que l'autorisation des importations parallèles. Enfin, des requêtes agricoles en matière de droit foncier rural ont été prises en compte. Ainsi, par exemple, la limite définissant l'entreprise agricole ne doit être augmentée qu'à 1 unité de main-d'œuvre standard. En résumé, le Parlement a corrigé dans un premier temps la PA 2011 selon les désirs de l'agriculture.

5. Prestations préliminaires

Initier des tentatives d'adaptation de la loi pour faciliter la compétition en matière de marchés de prestations préliminaires.

L'USP s'est aussi engagée en 2006 pour obtenir des baisses des coûts: autorisation d'importations parallèles pour des moyens de production agricoles, simplifications lors de l'autorisation de produits phytosanitaires ou exonération partielle de l'impôt sur le bénéfice de liquidation. Par ailleurs différentes mesures qui auraient provoqué de nouvelles charges ont dû être combattues, comme la loi révisée sur la protection des animaux ou l'introduction de filtres à particules fines.

Elargir l'observation des marchés et des prix.

6. SUISSE GARANTIE

Encourager l'acceptation et la variété de produits de Suisse Garantie en collaboration avec l'AMS, les organisations des producteurs et des branches, le commerce, les détaillants (grands distributeurs) et la gastronomie.

Des discussions ont eu lieu avec des acheteurs, des grands distributeurs et GastroSuisse afin d'augmenter l'utilisation de Suisse Garantie.

Coordonner des activités de branche et la communication entre les organisations de producteurs et de branches, ainsi que le commerce de détail (grands distributeurs) et la gastronomie.

De nouveaux règlements de branches ont été élaborés par les organisations concernées pour les céréales panifiables, les oléagineux et leurs produits, le miel et les autres produits de l'apiculture.

Elaborer et distribuer des bulletins d'information.

Le comité d'AMS a décidé d'assumer lui-même cette tâche à partir de 2006.

7. Economie laitière

Evaluer de façon complète le futur rapport du Conseil fédéral sur le développement de l'ordre du marché laitier et des mesures d'accompagnement après la suppression du contingentement laitier.

En collaboration avec les Producteurs Suisses de Lait (PSL), l'USP a analysé les conséquences pour l'économie laitière du projet de PA 2011 proposé par le Conseil fédéral et s'est engagée auprès dans le débat parlementaire pour obtenir des améliorations. La poursuite des mesures de soutien du marché, efficaces d'un point de vue de la politique des revenus, était au centre des discussions. Après la première délibération au Conseil national et au Conseil des Etats, le bilan positif se présentait de la façon suivante: le supplément pour le lait transformé en fromage a été fixé à 15 centimes par kilogramme et le supplément de non-ensilage à 3 centimes par kilogramme.

Commencer la conversion rapidement.

Réaliser le paquet de mesures destinées à renforcer l'économie laitière suisse, élaboré par le «Groupe d'intervention Lait».

8. Politique régionale et développement de l'espace

Accompagner la consultation parlementaire de la nouvelle politique régionale (NPR).

Le deuxième message de la Confédération, attendu pour la fin 2006 et qui devait comporter le programme prévu pour les années 2008 à 2011, s'est fait attendre. La prise en compte concrète des intérêts de l'agriculture dans les programmes pluriannuels s'est faite au niveau des Chambres cantonales d'agriculture.

Identifier les mesures possibles de soutien des unions cantonales de paysans pour la remise de projets du côté de l'USP.

Les possibilités de dépôt et de réalisation de projets ayant une influence sur le développement régional (conformément à l'art. 93 al. 1c LAg, loi sur la protection de la nature et du paysage LPNP, NPR, etc.) ont été étudié avec des collaborateurs d'Agridea. L'accompagnement de premiers projets est en cours.

Réaliser et accompagner des offres de formation continue «ARC – Ponts vers l'avenir».

Pendant la troisième année, le secteur formation de l'USP a accompagné la large offensive de formation ARC «Actif, Régional, Créatif». L'écho a été bon: 18 cours ont eu lieu avec 289 participants depuis 2004.

Collaborer à la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire.

La révision partielle est presque terminée. L'USP a pu soumettre diverses allègements pour l'agriculture productive et les activités accessoires dans le domaine de la para-agriculture.

9. Acceptation de la politique agricole

Elaborer une stratégie de communication basée sur la stratégie complète de l'USP.

Le comité de l'USP a adopté le «Concept pour une communication externe» élaboré par le secteur communication.

Organiser la conférence des médias de la nouvelle année avec présentation du rapport de situation 2006 et des rapports de position sur les questions actuelles d'économie et de politique agricole.

La conférence de presse annuelle a eu lieu à Barberêche FR sur l'exploitation de la famille Aeberhard: elle fut très réussie. Le thème principal portait sur les coûts de production élevés de l'agriculture.

Les objectifs fixés par l'AD pour 2006

Prendre position de façon précoce sur les thèmes importants pour l'agriculture au moyen de déclarations, de communiqués de médias et de conférences de médias pendant toute l'année.

Soigner les contacts avec les associations économiques (économiesuisse, Association patronale, Association suisse des banquiers, Union suisse des arts et métiers, etc.). Les représentants de l'USP débattent de la situation de l'agriculture et justifient la position de l'USP sur différentes questions de fond.

Entretenir des contacts avec les autres organisations importantes (organisations de protection des consommateurs, des animaux, de la nature et de l'environnement).

Discussions avec des critiques renommés de la politique agricole

Les résultats obtenus en 2006

65 communiqués de médias et 27 points de vue ont été publiés. L'USP a conduit seule ou avec d'autres organisations de nombreuses conférences de presse. Citons: le lancement de la nouvelle campagne de promotion de l'image de l'agriculture suisse à la gare centrale de Zurich, la protestation à Genève contre l'OMC avec l'Union des paysans européens et les représentants de paysans asiatiques ou la recherche sur le génie génétique avec la station de recherche de Reckenholz-Tänikon à Berne.

Il y a eu au moins une discussion avec la direction de toutes les associations économiques mentionnées. Il a été en particulier question des développements internationaux (OMC, ALE Agr.) et de PA 2011.

Les contacts avec les offices fédéraux étaient très intenses, aussi bien au niveau des directions qu'à celui des représentants des secteurs concernés. Les experts de l'USP ont été sollicités pour presque toutes les questions agricoles importantes, permettant souvent d'obtenir des améliorations pour l'agriculture. Pour quelques questions particulières, d'autres arguments ont prévalu et l'agriculture n'a pas eu son mot à dire, comme par exemple pour l'ordonnance sur la protection des animaux.

La mise en œuvre de cet objectif s'est avérée difficile, car certains milieux critiques ne sont pas prêts au dialogue. Mais il y eut toutefois des échanges dans le cadre de réunions ou d'assemblées. Les discussions avec Avenir Suisse ont été intenses: cette organisation a malgré tout publié le livre «Liberté pour l'agriculture» contenant des scénarios irréalistes pour l'agriculture.

10. Nouvelle orientation de la communication de base

Nouvelle orientation stratégique de «Proche de vous. Les paysans suisses.».

La nouvelle orientation stratégique a été appliquée avec la mise en œuvre de la nouvelle campagne. Sur des affiches et dans des annonces, des célébrités de l'économie, de la politique, du sport, du showbusiness et de la culture portant une chemise edelweiss se sont exprimés positivement à l'égard de l'agriculture indigène.

Projets de la communication de base avec des organisations partenaires, en particulier le Landwirtschaftlichen Informationsdienst (LID) et l'Agence d'information agricole (AGIR): campagne de médias (campagne d'annonces et d'affiches), travail médiatique, brunch à la ferme, participation à des foires, école à la ferme, etc. Continuer la collaboration étroite avec les sections membres.

La collaboration de l'USP avec les organisations partenaires mentionnées ainsi qu'avec les sections membres a été très étroite, et les synergies en découlant ont été exploitées de façon optimale.

11. Formation professionnelle

Développer l'apprentissage professionnel «agriculteur/agricultrice» (formation de base) tout en considérant les objectifs de la nouvelle loi sur la formation professionnelle dans le cadre de l'OdA (Organisation der Arbeitswelt = organisation de la vie professionnelle).

L'ordonnance sur la formation et le plan de formation ont été élaborés et soumis à une consultation interne de la branche, en vue d'une prise de position. Le plan de formation a été soumis à un test de consistance.

Consolider l'examen professionnel et de maîtrise et l'élargir dans le domaine du développement modulaire. Introduire les nouveaux règlements des examens professionnels et de maîtrise dans la formation continue professionnelle (échelon tertiaire).

Les nouveaux règlements des examens professionnels et de maîtrise ont été approuvés en novembre 2006 par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Ils entrent en vigueur le 1.1.2007 respectivement le 1.1.2008.

Influencer les réformes du système de la connaissance agricole (recherche, formation, conseil) dans l'intérêt des familles paysannes.

Le plan de formation cadre pour les techniciens EPS a été déposé à l'OFFT pour approbation. Le département de formation de l'USP a participé au conseil d'administration de la Haute Ecole en agronomie de Zollikofen.

12. Prestations de service en faveur des familles paysannes

Construire l'assurance de protection juridique agricole AGRI-protect.

L'élaboration d'AGRI-protect est un succès. Il a été démontré que cette assurance correspond à un véritable besoin des familles paysannes.

Offrir des conseils de haute qualité pour toutes les questions de droit pay-san et de fiducie, grâce à la division Fiduciaire et estimations.

La mise sur pied d'une offre de conseil compétente s'est poursuivie avec succès. Le conseil juridique en particulier a pu être renforcé et élargi. Les buts visés ont été largement atteints.

Continuer le développement du concept agricole avantageux des assurances de l'USP avec la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, la Fondation de la caisses de retraite de l'agriculture suisse et Agrisano.

En 2006, le concept d'assurance en agriculture a été optimisé et développé dans tous les domaines. Les comptes 2006 sont bons et toutes les solutions d'assurances se développent de façon très réjouissante. Le rendement de placement de la Fondation de la caisse de retraite de l'agriculture suisse s'est élevé à 5,4%! La Caisse maladie Agrisano a augmenté son nombre de membres d'environ 10%. L'assurance globale a présenté une forte augmentation des sommes de salaires assurés.

Réorienter les centres de placement de stagiaires et de travail selon les rapports modifiés (élargissement UE) et le soutien des vendeurs directs par AGROIMPULS.

Les adaptations nécessaires ont été faites et se poursuivent.

Améliorer la formation et la formation continue.

Des améliorations sont en cours.

Affermir la position de l'Office de constructions agricoles (OCA) et améliorer son image de marque.

Les orientations nécessaires pour assurer un avenir réussi aux OCA ont été prises.

Département Economie et politique

Grande mobilisation en faveur de corrections dans Politique agricole 2011

Christophe Eggenchwiler, responsable Département Economie et politique



Le projet de Politique agricole 2011 a été adopté par le Conseil fédéral en mai 2006. Fort surprenant, le résultat de la procédure de consultation a été en grande partie ignoré. Le Conseil fédéral est peu ou pas entré en matière sur des sollicitations largement appuyées par le secteur agroalimentaire, les partis et les cantons. L'USP s'est donc mobilisée au cours de l'année 2006 pour une correction de la PA 2011 par le Parlement. Ramener le rythme des réformes de la PA 2011 à une cadence plus raisonnable constitua une des préoccupations majeures:

- conserver les moyens alloués au **soutien du marché**
- augmenter le **crédit-cadre** de 13,49 milliards de francs proposé par le Conseil fédéral
- introduire des **mesures efficaces de baisse des coûts**

■ ne pas vider de leur substance le **droit foncier rural et le bail à ferme agricole**

L'USP présenta à la commission préparatoire du Conseil des Etats les requêtes de l'agriculture, en juillet 2006. Les parlementaires ont pu être sensibilisés aux demandes de l'agriculture grâce à une étroite collaboration avec les organisations sectorielles et les sections cantonales paysannes. L'Union suisse des paysans a coordonné et dirigé les activités dans ce sens que l'agriculture a pu présenter une image et des positions cohérentes dans le dossier de PA 2011.

Dans sa session d'hiver 2006, le Conseil des Etats a en définitif corrigé d'importants éléments de la PA 2011. Dans les mesures de soutien au marché laitier, la Chambre haute s'est par exemple prononcée contre une réduction du supplément pour le lait transformé en fromage et pour le maintien du supplément de non-ensilage. Le Conseil des Etats a en outre décidé d'autoriser les importations parallèles pour les moyens de production et les investissements dans l'agriculture. De plus, le Conseil des Etats a approuvé une augmentation du crédit-cadre de 150 millions de francs. Il a aussi accueilli favorablement des

requêtes de l'agriculture dans des domaines importants du droit foncier rural. Dans l'ensemble, la PA 2011 a été corrigée en faveur d'une agriculture et d'un secteur agroalimentaire dynamiques.

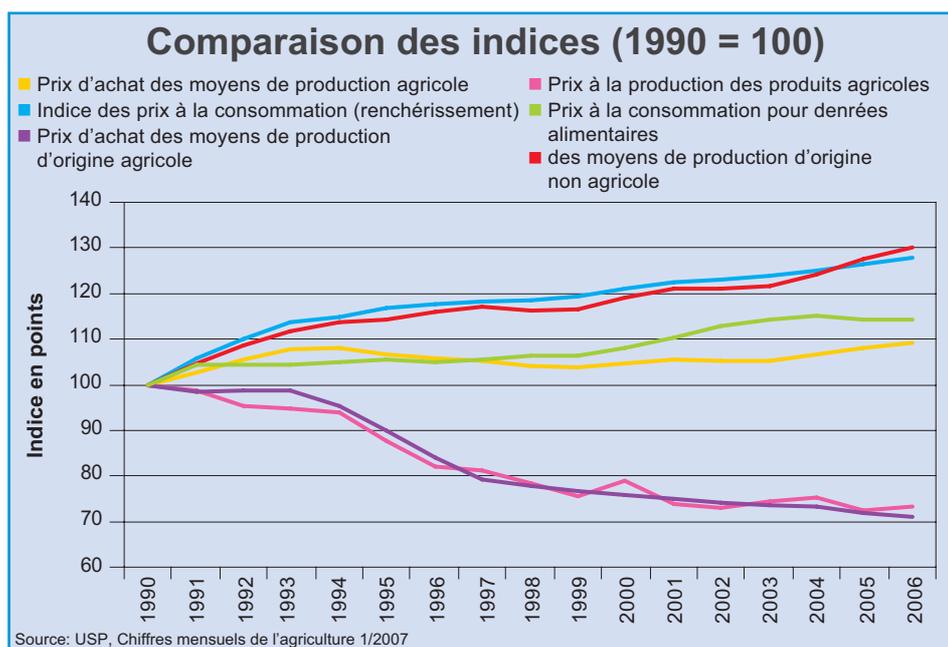
Division Statistique

En 2006, la division Statistique de l'USP a élaboré des données relatives à l'évolution de toute une série de domaines: marchés agricoles indigènes et étrangers, changements structurels dans l'agriculture suisse, rendement des branches de production, prix et coûts de la consommation intermédiaire, rendement des exploitations et situation de revenu des familles paysannes. Pour ses travaux, la division Statistique s'est appuyée sur des sources externes et sur des enquêtes réalisées auprès des organisations membres et rapporteurs permanents, principalement lorsqu'il s'agissait de déterminer les prix des produits et de la consommation intermédiaire agricoles, la croissance des cultures végétales et leur rendement. Différents chiffres de références concernant l'évolution des prix ont été calculés pour le débat politique.

«Agristat-News» pour le grand public

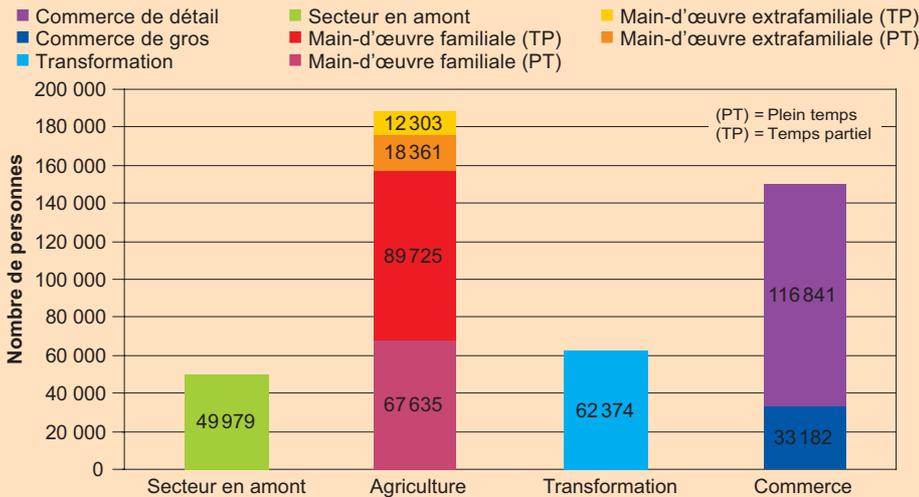
Afin que le grand public accède plus facilement aux bases de données élaborées, un nouvel organe de publication médiatique a été mis sur pied: «Agristat-News». La première édition a mis le doigt sur la perte de souveraineté alimentaire de la Suisse. En effet, au cours des 5 dernières années moins de 55% des denrées alimentaires consommées proviennent de la production indigène. Les numéros suivants ont indiqué la provenance des produits alimentaires importés et les vins consommés en Suisse. La quatrième édition relève l'importance du secteur alimentaire indigène comme pourvoyeur d'emplois.

Dans la perspective d'un accord de libre échange agricole entre la Suisse et l'UE, une estimation des répercussions sur l'agriculture suisse s'est avérée indispensable. Ainsi le modèle de calcul de gestion d'entreprise de la division USP Statistique a été perfectionné,



L'écart des prix entre les moyens de production agricole (coûts) et les produits (rendements) a continué de se creuser durant l'année de ce rapport.

Personnes occupées dans l'agriculture et les exploitations en amont et en aval, 2005



Source: USP, Agristat-News 4/2006

Le tableau tiré d'«Agristat-News» 4/2006 démontre que l'agriculture, avec les exploitations en amont et en aval, occupait en 2005 environ 450 000 personnes.

l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole a été révisé, et quelques aspects méthodiques des comptes économiques de l'agriculture ont été remaniés.

USP Statistique a réalisé de nombreux mandats en 2006, à savoir la statistique mensuelle sur les abattages, les rapports sur l'état des cultures fruitières, sur les surfaces cultivées et les pronostiques de récolte dans les céréales et oléagineux. Elle a également fourni des données pour les publications des offices fédéraux et le service de vulgarisation agricole. Le savoir-faire concernant l'initialisation et l'utilisation de banques de données ainsi que leur traitement électronique a aussi pu être mis à la disposition d'autres domaines et organisations. Les statistiques les plus souvent demandées ont été les «Chiffres mensuels de l'agriculture», les «Enquêtes et estimations statistiques sur l'agriculture et l'alimentation», la «Statistique laitière de la Suisse», sous forme d'articles et de publications sur Internet.

**Etat-major Relations internationales
Echec des négociations de l'OMC**

A la Conférence ministérielle de Hongkong, en décembre 2005, il a été décidé de fixer jusqu'à fin avril 2006 les modalités de suppression des entraves au commerce, du démantèlement du soutien au marché et de l'abolition des subventions à l'exportation. Début 2006 les échanges se sont multipliés entre les organisations paysannes de différentes nations, afin d'établir la position des entreprises

familiales paysannes. Les représentants des organisations paysannes du G10 se sont rencontrés pour déterminer une stratégie commune pouvant influencer les négociations de l'OMC. En effet, les délibérations sur place, le dialogue recherché avec les délégations de Suisse, les multiples échanges d'informations et les prises de positions sur différents points ont influé directement sur les négociations de l'OMC. Des colloques et conférences de presse ont été organisés avec des organisations paysannes alliées qui ont signé une déclaration commune regroupant 55 pays industrialisés et en voie de développement. Toutes ces interventions avaient pour but de faire comprendre aux médias et aux délégations les enjeux de l'agriculture. Le 24 juillet, ce qui se dessinait déjà au préalable s'est confirmé: les négociations OMC dans le ca-

dre du cycle de Doha ont été interrompues jusqu'à nouvel avis.

Accord de libre-échange avec l'Union européenne

Les relations bilatérales prennent d'autant plus de poids, que les négociations de l'OMC se prolongent sans aboutir à un accord. L'Union européenne est notre principal partenaire commercial, sur le plan des exportations et des importations en général, de même que pour les produits agricoles. Tisser des liens relationnels de qualité avec l'Union européenne est dès lors d'importance majeure. A ce titre, le Conseil fédéral décida au printemps 2006 d'explorer les possibilités de conclure avec l'Union européenne un accord de libre-échange dans le domaine agricole, incluant les secteurs en amont et en aval. Les résultats de cette phase exploratoire sont attendus pour le printemps 2007. Ce n'est qu'après l'analyse de ce rapport que l'USP prendra une position définitive.

La collaboration avec les organisations paysannes s'est intensifiée, tout spécialement avec l'organisation paysanne européenne COPA. Une Newsletter qui relate les décisions et principaux développements paraît chaque mois. Mais aussi d'autres négociations bilatérales et contrats ont requis une attention particulière. Par exemple, un nouvel accord de libre-échange avec la Corée est entré en vigueur au 1er septembre 2006. L'USP a suivi les négociations en cours avec la Thaïlande, les Etats du Golfe, l'Indonésie, l'Egypte et le Canada, afin de garantir que la Suisse ne fasse pas de concessions qui nuiraient à son agriculture.



Notre photo de juillet 2006 montre la représentante de l'Union suisse des paysans, Heidi Bravo, Etat-major Relations internationales (2^e depuis la droite), avec les représentants des organisations paysannes du G10, les responsables du dossier agricole à l'OMC et l'Ambassadeur de Nouvelle-Zélande, Crawford Falconer (5^e depuis la gauche). Photo: zVg

Communication

Des personnalités s'engagent en faveur de l'agriculture

Urs Schneider,
responsable
Communication



En matière de communication, le point fort de l'année 2006 a incontestablement été le lancement de la campagne entièrement remaniée de relations publiques «Proches de vous. Les paysans suisses.». Dans le cadre de cette campagne, un groupe de personnalités suisses illustres prend la défense de l'agriculture suisse: la présentatrice Michelle Hunziker, l'entraîneur national Köbi Kuhn, les directeurs de Migros et Coop, Herbert Bolliger et Hansueli Loosli, la joueuse de tennis Patty Schnyder, le footballeur Johan Vonlanthen, l'entrepreneur Otto Ineichen, l'ancien skieur Silvano Beltrametti, le chef de cuisine Philippe Rochat et l'acteur Jean-Luc Bideau.

La caractéristique de la campagne actuelle est la chemise paysanne traditionnelle arborant des edelweiss, que toutes ces personnalités ont enfilé pour poser sur les affiches et les annonces. La campagne a été lancée le 24 avril 2006. Depuis, les affiches ont été accrochées dans toute la Suisse. Lors de la conférence de presse à Zurich, Köbi Kuhn, Patty Schnyder et Otto Ineichen ont expliqué

pourquoi ils participaient à la campagne et ont décrit les liens qu'ils entretiennent avec l'agriculture. Près de 50 000 briques de jus de pomme arborant une photo de Köbi Kuhn et de Michelle Hunziker ont été distribuées avec un concours dans les gares de Zurich, Lucerne, Bâle, Berne, Lausanne et Genève. La nouvelle campagne de relations publiques de l'agriculture a rencontré un large écho médiatique. Presque tous les quotidiens et



Le 24 avril 2006, l'entrepreneur Otto Ineichen, la joueuse de tennis Patty Schnyder, le directeur de l'USP Jacques Bourgeois et l'entraîneur national Köbi Kuhn ont donné le coup d'envoi de la nouvelle campagne «Proches de vous. Les paysans suisses.». Photo: Ursina Landolt, BauernZeitung

même les journaux télévisés en ont parlé. Les professionnels de la publicité n'ont pas tari d'éloges. Bref, le lancement n'aurait pu mieux se passer.

seront mises en ligne entre le mois de mai et l'été 2007. Le stand de foire, les papillons et les articles publicitaires gratuits ont aussi été adaptés au look edelweiss. Par ailleurs, un projet de «visite d'étable» a été lancé dans toute la Suisse dans le cadre de la campagne de relations publiques: des fermes ouvrent la porte de leurs étables aux visiteurs à certaines heures. Enfin, l'USP a organisé pour la 14^e fois le brunch du 1^{er} août à la ferme, qui remporte toujours autant de succès. Plus de 420 familles paysannes ont accueilli environ 200 000 hôtes et les ont régallés avec des spécialités maisons.



L'entraîneur national Köbi Kuhn, les directeurs de Migros et Coop, Herbert Bolliger et Hansueli Loosli, et la présentatrice Michelle Hunziker ont notamment enfilé une chemise paysanne pour défendre l'agriculture suisse.

Nouveaux et anciens éléments se complètent

Un t-shirt à la mode arborant le slogan «Proches de vous» a été développé durant l'année. En outre, la création d'une boutique sur Internet, dans laquelle on pourra imprimer son propre slogan assorti d'edelweiss sur les articles textiles les plus divers, a été initiée. Cette boutique sera intégrée au site de la campagne de relations publiques www.agriculture.ch. Divers obstacles ont de nouveau retardé l'avancement des travaux consacrés à cette page ainsi qu'aux sites Internet de l'USP (www.sbv-usp.ch) et d'AgriGate (www.agrigate.ch). Après un changement de partenaire technologique, les pages Internet entièrement remaniées

La PA 2011, le libre-échange et l'OMC au centre des débats politiques

Au niveau politique, les activités de communication ont été marquées par le libre-échange, l'OMC et la PA 2011. La conférence de presse

organisée en début d'année sur l'exploitation d'Elsbeth et de Béat Aeberhard à Barberèche dans le canton de Fribourg était ainsi consacrée à ces futurs défis. Autre point nous ayant fortement occupé: le haut niveau des coûts de l'agriculture suisse, problème qui se trouvait au centre du Rapport de situation 2005. L'éventuel accord de libre-échange agricole

a par ailleurs organisé d'autres conférences de presse et publié 65 communiqués de presse sur les sujets les plus divers. En outre, nous avons répondu quotidiennement à des questions posées par écrit et par oral et avons rédigé plus d'une prise de position par semaine sur diverses lois et ordonnances. Les quelque 75 prises de position concernaient

S'il y a de l'ombre, c'est que le soleil brille

Outre les sujets précités, la communication a dû résoudre des missions délicates. Au début de l'année, le «Blick» a ainsi accusé l'agriculture, de manière tout à fait infondée, d'être la source principale d'émission de particules fines. En été, cela a été au tour de l'hebdomadaire «Weltwoche». Il a publié un article portant le titre «Unsere Feldflaschen (ces incapables qui travaillent sur les champs)» qui s'en prenait vivement à la politique des paiements directs. Enfin en novembre, la fondation Avenir Suisse a publié un livre ultralibéral intitulé «Liberté pour l'agriculture», dans lequel elle propose de révolutionner la politique agricole à tel point que la plupart des familles paysannes seraient «libérées» de leur métier. Malgré tous ces détracteurs et penseurs extrémistes, et peut-être aussi grâce au lancement réussi de la nouvelle campagne de relations publiques, une enquête réalisée par la télévision suisse a montré que l'agriculture était considérée comme très importante. Elle devançait la Poste, les CFF, le Conseil fédéral, le Parlement, des entreprises privées connues et même l'équipe nationale de football. Voilà de quoi nous rendre fiers!



Le 29 juin 2006, une délégation des fédérations paysannes a été reçue par les responsables du dossier agricole auprès de l'OMC. Nous leur avons présenté une nouvelle fois nos revendications et leur avons remis une corbeille contenant des produits régionaux de divers pays. Photo: Martine Bailly, Agir

avec l'UE, que le Conseil fédéral a inscrit à l'agenda politique au début de l'année, a soulevé de nombreuses discussions dans l'opinion publique. A la mi-juin, l'USP a organisé une conférence de presse à Berne pour présenter ses premiers calculs relatifs à un tel accord. En raison du grand nombre de facteurs inconnus, elle n'a néanmoins pas pu se prononcer clairement. Peu avant le début de la conférence ministérielle décisive de l'OMC à Genève, l'USP a organisé, en collaboration avec l'organisation paysanne européenne COPA/COGECA ainsi que le Japon, la Corée du sud et d'autres pays, une conférence de presse intitulée «OMC – des associations paysannes du monde entier se défendent» sur l'exploitation agricole d'Andreas et de Christophe Baumgartner à Genthod GE. A l'issue de la conférence de presse, les responsables du dossier agricole auprès de l'OMC ont reçu une corbeille contenant des spécialités culinaires de pays très divers ainsi qu'une déclaration commune.

des sujets divers, tels la révision totale de l'ordonnance sur la protection des animaux, la révision du droit des denrées alimentaires, l'accord de libre-échange agricole avec l'UE, le trafic de perfectionnement, le trafic des marchandises, la génétique ou encore les assurances maladies.

A l'occasion d'une conférence de presse, l'USP a annoncé la création de la commission des jeunes agriculteurs, dont le but est de défendre les intérêts des jeunes professionnels de la branche au sein de l'USP. Cette dernière



Le jour de l'ouverture de la Semaine verte internationale de Berlin, le 19 janvier 2007, la Conseillère fédérale Doris Leuthard a visité le stand de la Suisse. A cette occasion, elle a souligné que l'agriculture suisse devrait se profiler de manière accrue sur les marchés internationaux, le marché intérieur n'offrant que peu de perspectives de croissance. Photo: E. Aschwanden, LTD

Division Economie animale

Marché de la viande, protection des animaux et lutte contre les épizooties au centre des activités

Heiri Bucher,
responsable
Département
Production, marché
et écologie



En 2006, l'USP s'est notamment très activement penchée, au sein du groupe de travail «Vision pour l'exportation» de Proviande, sur la libéralisation du marché de la viande. A son initiative, un état des lieux a été réalisé avec les grandes organisations du secteur de la viande. Ce travail a débouché sur une motion portant sur l'organisation du marché du bétail de boucherie et de la viande, déposée par Hansjörg Walter au Conseil national et par Rolf Büttiker au Conseil des Etats. Cette motion demande au Conseil fédéral de développer, en collaboration avec la branche, des solutions novatrices dans un délai d'une année.

Nouvelles dispositions pour l'achat d'animaux de boucherie

Grâce à des négociations avec le groupe Bell, l'USP a réussi à empêcher l'introduction d'une taxe de pénalisation de 50 francs pour les documents d'accompagnement remplis à la main ainsi que le doublement de la taxe de pénalisation pour des documents d'accompagnement ou des historiques incorrects.

Révision totale de l'ordonnance sur la protection des animaux

Parmi les 20 prises de position sur des modifications des dispositions légales dans le domaine de l'économie animale et du droit alimentaire, celle sur la révision totale de l'ordonnance sur la protection des animaux revêtait une importance particulière. En raison du grand nombre de dispositions plus sévères, le projet a été renvoyé pour remaniement au Conseil fédéral.

Distances minimales à observer pour les installations d'élevage d'animaux

Suite à l'intervention de l'USP, l'Office fédéral

de l'environnement a retiré la directive révisée n° 476 de la FAT. La révision proposée incluait une augmentation sensible des distances minimales pour les installations de détention d'animaux et l'introduction d'une procédure spéciale d'évaluation.

Eradication de la diarrhée virale bovine (BVD)

Près de 70 manifestations ont été organisées pour informer les détenteurs de bétail bovin du programme de lutte contre la diarrhée virale bovine (BVD). Lors des votes consultatifs, les participants, qui étaient plus de 5000, se sont prononcés à une large majorité en faveur de l'éradication de la BVD. L'USP continue de participer activement à l'élaboration des dispositions d'exécution.

Directive relative à la fabrication d'aliments composés pour animaux sur les exploitations agricoles

Une directive a été élaborée pour les détenteurs d'animaux fabriquant des aliments composés pour leurs propres animaux de rente et utilisant, pour ce faire, des additifs ou des prémélanges contenant des additifs. Elle remplace le volumineux concept HACCP prescrit par la loi. La directive, qui a été approuvée par l'Office fédéral de l'agriculture, constitue une importante simplification pour les producteurs fabriquant leurs propres aliments.

Production de dindes

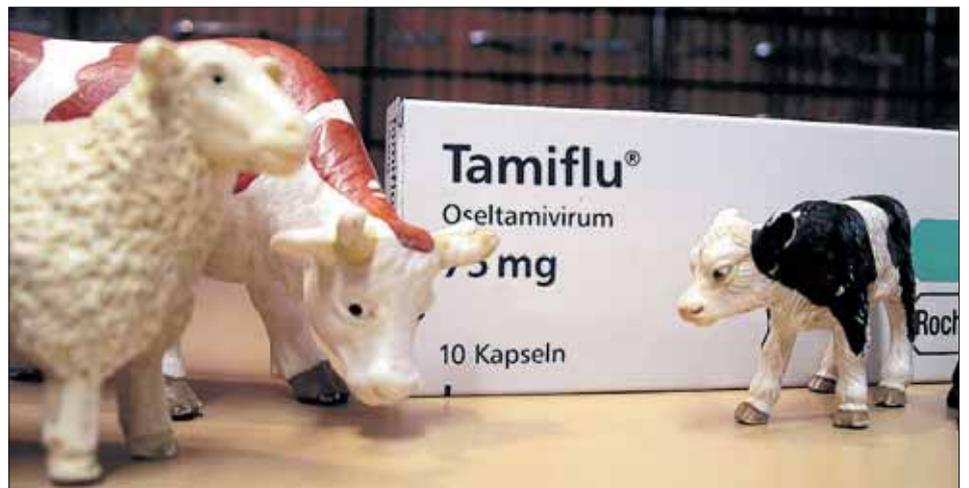
Après la décision de Micarna SA de stopper la production de dindes en juillet 2007, une plate-forme indépendante placée sous la direction d'Aviform a cherché des solutions socialement compatibles pour les producteurs de volaille concernés. Le directeur de l'USP a coordonné la défense des intérêts des engraisseurs. Suite à de nombreuses et intenses négociations, Micarna SA s'est engagée à dédommager la valeur non encore amortie des halles d'engraissement à hauteur 3 millions de francs.

Constitution de réserves obligatoires de médicaments

Par une intervention, l'USP a combattu le cofinancement de la constitution de réserves obligatoires de Tamiflu par le prélèvement d'une taxe sur les médicaments vétérinaires (MV) prévu par le Conseil fédéral. Ce projet aurait renchéri le prix des MV.

AQ Viande Suisse

Le programme AQ Viande Suisse a enregistré une nouvelle hausse, de 9,2%, des affiliations et compte à présent 13 546 exploitations. Grâce à une gestion stricte des coûts et à l'optimisation de la gestion des données, la cotisation annuelle a pu être baissée de 16%. Elle s'élève donc à présent à 46 francs au lieu de 55 francs.



Grâce à l'intervention de l'USP, le cofinancement de la constitution de réserves obligatoires de Tamiflu par le prélèvement d'une taxe sur les médicaments vétérinaires prévu par le Conseil fédéral a été abandonné. Photo: Claudia Schwyter

Division Production végétale

Proximité accrue envers le marché et nouvelles chances en matière de production d'énergie

Rhea Beltrami,
responsable
Division Production
végétale



Dans son projet de PA 2011, le Conseil fédéral prévoyait d'importantes modifications dans le domaine de la production végétale. En collaboration avec les organisations professionnelles et les organisations sectorielles ainsi qu'avec le département Economie agricole et politique de l'USP, nous avons formulé des requêtes et les avons soumises au Parlement en vue des débats, l'objectif étant de défendre le soutien actuel du marché dont bénéficient les secteurs des pommes de terre, du sucre et des oléagineux.

Introduction de SwissGap

La phase pilote sur des exploitations agricoles choisies a clairement montré que la première version de SwissGap n'était pas adaptée à la pratique. Les frais d'investissement et d'administration au niveau des exploitations étaient excessivement élevés. Une solution pragmatique s'imposait. L'USP a assuré la coordination des attentes et des revendications des producteurs et a organisé plusieurs rencontres au plus haut niveau avec les grands distributeurs. Des améliorations ont été obtenues grâce à l'important engagement des organisations de producteurs concernées. De ce fait, le standard SwissGap a pu être introduit pour les fruits, les légumes et les pommes de terre.

Participation accrue à l'évolution du marché

Dans le secteur des pommes de terre, les demandes portant sur les importations et le trafic de perfectionnement se sont accumulées. Il était important que l'USP participe de manière accrue aux processus de la politique commerciale. Avec l'accord de l'interprofession Swisspatat, l'USP a participé, dès 2006, aux rencontres du groupe de travail Marché et y a défendu les intérêts des producteurs. Toutes les parties concernées ont

bénéficié de l'échange accru d'informations et de points de vue entre les partenaires du marché et l'USP.

Les particules fines donnent du fil à retordre

Sur la base de chiffres dépassés, l'agriculture a fait figure de bouc émissaire en matière de particules fines au début de l'année. En collaboration avec l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), l'USP est intervenue auprès de



Des améliorations importantes du standard SwissGap ont été obtenues grâce à l'important engagement des organisations de producteurs concernées. Photos: BauernZeitung / Fruit-Union Suisse

l'Office fédéral de l'environnement pour demander que les chiffres soient corrigés. Les chiffres corrigés devraient être disponibles d'ici mars 2007. Objectivement, la part de l'agriculture aux émissions totales de particules de diesel devrait osciller entre 8 et 12%. Malgré cela, le Conseil fédéral a demandé que l'obligation pour les tracteurs d'être équipés de filtres soit examinée, et ce alors que l'UE ne dispose pas encore d'une telle obligation. L'USP, l'ASETA ainsi que d'autres partenaires ont réagi par une lettre ouverte au Conseil fédéral, dans laquelle ils ont souligné les répercussions disproportionnées de cette démarche. En outre, l'USP a rejeté clairement la recommandation de la conférence des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement d'interdire aux véhicules agricoles et forestiers de circuler lorsque les valeurs limites fixées pour les particules fines sont dépassées.

Des chances pour la production indigène de carburants biologiques

L'USP s'est notamment engagée pour une rétribution à prix coûtant de l'injection de courant électrique et l'exemption de l'impôt sur les huiles minérales. Les deux objets ont été traités par le Parlement en 2006. A l'aide de discussions et d'informations, l'USP a pu convaincre les parlementaires du potentiel de production d'énergie du secteur agricole, ce qui se reflète dans la formulation des deux projets de loi. Ces derniers sont positivement complétés par l'évolution au niveau de la loi sur l'aménagement du territoire: la production d'énergie est reconnue comme étant sous certaines conditions conforme à la zone agricole. Un autre obstacle de taille a donc ainsi pu être levé pour permettre aux agriculteurs de devenir des producteurs d'énergie.



L'équipement ultérieur avec un filtre à particules n'est apparemment pas simple et coûte cher. Aucun système ne donne jusqu'à présent satisfaction. Photo: Peter Fankhauser

Département Affaires sociales, formation et services

Politique sociale, marché du travail, assurances et conseil en assurances

Fritz Schober, responsable Département Affaires sociales, formation et services



En 2006, la votation populaire sur «l'initiative populaire Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS» (initiative Cosa) et la votation populaire sur la «loi fédérale sur les allocations familiales» (LAFam) ont été les points forts du développement des œuvres sociales de Suisse. Conformément aux mots d'ordre de l'USP, l'initiative Cosa a été rejetée et la LAFam a été approuvée. La 5^e révision de l'AI a été approuvée par le parlement, une organisation en faveur des handicapés s'y est opposée, a lancé le référendum et a obtenu le nombre de signatures exigées. Le peuple pourra donc prendre position le 17 juin 2007. Aucun progrès réel n'a été atteint en 2006 lors de la révision de l'AVS et en ce qui concerne l'assurance maladie. Dans le domaine de la politique sur les étrangers et le marché du travail, les projets de loi concernant la nouvelle loi sur les étrangers et la révision de la loi sur l'asile ont été acceptés par le peuple. Cela correspond aux mots d'ordre de l'USP pour ces deux votations.

Premier pilier

AVS/AI/APG

Les rentes de l'AVS/AI ont été augmentées de 2,8% au 1^{er} janvier 2007, conformément à l'indice mixte situé entre l'évolution des salaires et des prix. En fonction de cette évolution, de nombreuses autres valeurs limites ont été adaptées au sein des assurances sociales.

Assurance chômage (AC)

L'essor économique a conduit à une réduction sensible du nombre de chômeurs: celui-ci a atteint 3,3% ou un total d'environ 128 000

chômeurs en 2006. Malgré cette baisse réjouissante de 0,5% par rapport à l'année dernière, l'AC 2006 présenta un déficit de plus de 1 milliard et continue donc à nécessiter un assainissement. Pour que la montagne de dettes de plus de 4,8 milliards de francs puisse être éliminée sans augmentation des contributions, le nombre de chômeurs devrait être abaissé pour une longue période au chiffre irréaliste de 2%.

Deuxième et troisième piliers

A la suite de l'adaptation des rentes du premier pilier, les limites du pilier 2a de prévoyance professionnelle et du pilier 3a de prévoyance privée liée ont aussi été adaptées.

Mesures sociales d'accompagnement pour la PA 2007/2011

Au cours de la session d'hiver 2006, le Conseil national a approuvé les améliorations réclamées depuis des années dans le domaine de l'imposition des bénéficiaires de liquidation. Espérons que ce bon résultat sera confirmé par le Conseil des Etats et que les allègements attendus depuis longtemps pourront entrer en vigueur.

Marché du travail / Règlement sur les étrangers / Prévention

Règlement sur les étrangers

Comme prévu, l'extension progressive de la libre circulation des personnes aux nouveaux états de l'UE eut un effet favorable sur le marché du travail agricole.

Travail au noir

L'ordonnance sur la loi fédérale au sujet de la lutte contre le travail au noir a été élaborée en 2006. La loi va entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Cela impliquera une augmentation des contrôles au sein de l'économie suisse et de l'agriculture. L'USP est clairement contre le travail au noir. Pour lutter contre lui, il n'aurait pas été nécessaire d'avoir une nouvelle loi, mais il aurait fallu appliquer la loi existante.

Droit du travail

Le rapport de travail agricole est par principe bien réglé par 26 conventions cantonales de travail normal. Malgré cela, l'agriculture est continuellement critiquée par des organisations de syndicats, de consommateurs et autres qui lui reprochent de ne pas avoir de contrat collectif de travail. L'USP s'est décidée de réexaminer la situation. Sur la base des



Comme espéré, l'extension progressive de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats de l'Union européenne a eu une répercussion très positive sur la situation du marché du travail dans l'agriculture. Photo: Hans Rüssli



Dans sa stratégie de placement de capital, la Caisse maladie Agrisano a acheté l'ancien bâtiment de La Poste à Brugg. Photo: Hans Rüssli

travaux préliminaires d'un large groupe de travail, l'USP a démarré en octobre 2006 une vaste consultation des unions cantonales de paysans et des organisations spécialisées, à propos du développement du droit du travail agricole. Le délai de consultation dure jusqu'à fin mars 2007, ce qui signifie que les résultats seront disponibles au cours de l'été 2007.

Protection des employés / Prévention

En 2006, l'USP s'est investie de façon véhémente avec l'Union des arts et métiers pour qu'aucun durcissement ne soit introduit lors de la révision des directives CFST (CFST = Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail). Il faut s'attendre à ce que cette intervention ait un certain effet.

Concept agricole d'assurance

USP Assurances

Le concept d'USP Assurances permet aux familles paysannes d'avoir aussi bien une assurance des personnes qu'une assurance des biens complètes et avantageuses. USP Assurances coordonne les offres de la Caisse maladie Agrisano, de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse et de la Fondation des caisses de retraite de l'agriculture suisse. Au besoin, elle les complète avec des offres d'autres assureurs. Le déroulement des affaires en 2006 a été très fructueux.

Agrisano

En 2006, l'assurance maladie paysanne a réalisé un excellent résultat annuel. Globalement, les primes 2006 ont même pu être diminuées. L'augmentation du nombre de membres a continué: au 1^{er} janvier 2007, on a pu constater une hausse de 10%: la caisse compte désormais plus de 90 000 assurés. Le modèle médecin de famille 2007 AGRI-eco a bien démarré: plus de 10 000 personnes ont conclu un contrat. L'assurance de protection juridique AGRI-protect introduite début 2006 correspond à un véritable besoin et a bien débuté. Plus de 11 000 personnes s'y sont assurées. Vu l'excellent résultat des comptes 2006, les perspectives de maintien des primes à un niveau extrêmement attractif en 2008 pour les assurés Agrisano sont bonnes.



Vous pouvez payer plus ailleurs – laissez-vous conseiller sans obligation d'engagement. www.agrisano.ch



Notre partenaire compétent.

Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (FPAS)

Le deuxième pilier facultatif proposé par la FPAS offre aux familles paysannes la possibilité de s'assurer pour la vieillesse, le décès et l'invalidité, selon leurs besoins spéciaux, à des conditions très avantageuses. En faisant valoir les contributions à la caisse de prévoyance professionnelle facultative, le concept permet d'exploiter de façon optimale les possibilités légales de réduction du revenu imposable. L'offre de la FPAS couvre presque chaque besoin individuel grâce aux offres de la Caisse maladie Agrisano et des assurances USP. En 2006, le déroulement des affaires de la FPAS a été très fructueux.

Fondation de la caisse de retraite de l'agriculture suisse (FCAS)

L'exercice 2006 s'est très bien déroulé pour la FCAS. Le degré de couverture a pu être encore amélioré grâce au bénéfice «technique» et à l'excellent résultat de placement. Le nombre des exploitations et des personnes assurées, ainsi que celui des primes et des sommes salariales assurées, ont augmenté de façon marquante. Les frais d'administration restèrent stables.

Assurance globale

L'assurance globale, une offre de USP Assurances, est une bonne solution qui s'offre aux employeurs pour aménager complètement et avantageusement la couverture légale et contractuelle des travailleuses et travailleurs. Environ 9300 exploitations (contre 9000 en 2005) avec environ 16 200 employés (contre 14 500 en 2005) se sont rattachées à l'assu-

la caisse maladie de l'agriculture!

AGRISANO

krankenkasse caisse maladie cassa malati

La Caisse maladie Agrisano est...

-  **spécialisée** pour la population agricole
-  **compétente** dans le domaine des assurances et de l'agriculture
-  **avantageuse** au niveau des primes

rance globale. La somme de salaire assurée a continué à grandir.

Conseil en assurance agricole

Il est de plus en plus difficile pour des laïcs de comparer les différentes conditions d'assurances et d'élaborer soi-même un portefeuille d'assurance optimal, vu la dérégulation du système de l'assurance. Les centres de conseil en assurance agricole sont alors là pour vous aider.

Office de constructions agricoles OCA

La construction en zone rurale devient de plus en plus exigeante, et cela pas seulement en ce qui concerne les coûts. Les structures des bâtiments doivent souvent permettre une transformation ou un élargissement. Les collaborateurs des sept bureaux régionaux de planification OCA sont aussi des spécialistes des procédures d'autorisation, de la planification de l'espace, des prescriptions juridiques de l'environnement et autres. L'OCA a une fois de plus prouvé l'année passée qu'il est capable de réaliser aussi bien des constructions

nouvelles et des transformations de maisons paysannes, de bâtiments commerciaux ou artisanaux que des maisons familiales. Et ceci de façon écologique et durable.

Grâce à leur longue expérience, les bureaux d'architecture de l'OCA trouvent des solutions à vos problèmes de construction, qu'il s'agisse de votre maison d'habitation ou de bâtiments agricoles et artisanaux. Profitez-en et appelez-nous!

Grâce à leur longue expérience, les bureaux d'architecture de l'OCA trouvent des solutions à tous vos problèmes de constructions. Profitez-en et appelez-nous!

Office de constructions agricoles OCA de l'Union Suisse des Paysans

LBA Geschäftsleitung	Laurstrasse 10	5201 Brugg	Tél. 056 462 53 71	Fax 056 462 53 23 E-Mail: gl@lba.ch
LBA Brugg	Laurstrasse 10	5200 Brugg	Tél. 056 462 51 22	Fax 056 441 88 21 E-Mail: brugg@lba.ch
LBA Heiligenschwendi	beim Schulhaus 196	3625 Heiligenschwendi	Tél. 033 243 27 02	Fax 033 243 27 58 E-Mail: heiligenschwendi@lba.ch
LBA Küssnacht	Seerosenweg 3	6403 Küssnacht a. R.	Tél. 041 854 31 11	Fax 041 854 31 10 E-Mail: kuessnacht@lba.ch
LBA Meikirch	Brünnmatt 2	3045 Meikirch	Tél. 031 829 31 31	Fax 031 829 14 91 E-Mail: meikirch@lba.ch
LBA Trimmis	Malinweg 1 / Postfach 91	7203 Trimmis	Tél. 081 353 48 28	Fax 081 353 80 74 E-Mail: trimmis@lba.ch
LBA Visp	Talstrasse 3	3930 Visp	Tél. 027 945 15 91	Fax 027 945 15 92 E-Mail: visp@lba.ch
LBA Ostschweiz	Amriswilerstrasse 50	8570 Weinfelden	Tél. 071 622 38 38	Fax 071 622 62 47 E-Mail: weinfelden@lba.ch



Depuis des décennies, l'OCA construit de manière écologique, durable et certifiée. Cette maison Minergie à Spreitenbach a été conçue par l'OCA Brugg en 2006. Photo: OCA Brugg



Bâtiments commerciaux sur mesure pour le maître d'œuvre et ses exigences. L'étable à stabulation libre Äulihof à Weinfelden a été réalisée par l'OCA de Suisse orientale en 2006. Photo: OCA Weinfelden

Les agences d'assurances agricoles

AG	056 460 50 40	Bauernverband Aargau (BVA), Im Roos 5	5630 Muri
AI	071 788 89 00	Bauernverband Appenzell, Hoferbad 2	9050 Appenzell
AR	071 333 30 15	Brülisauer Hans, Ebnet	9054 Haslen
	071 367 10 32	Müller Hansruedi, Hagtobel 288	9063 Stein
	071 793 39 14	Neff Josef, Hintere Schwantlen 311	9055 Bühler
BE	031 938 22 22	LOBAG Management AG, Forelstrasse 1	3072 Ostermundigen
	031 910 51 29	Agro-Treuhand Rütli	3052 Zollikofen
	031 720 12 40	Agro-Treuhand Schwand	3110 Münsingen
	034 409 37 50	Agro-Treuhand Bäregg	3552 Bärau
	062 916 01 05	Agro-Treuhand Waldhof	4900 Langenthal
	032 312 91 51	Agro-Treuhand Seeland, Herrenhalde 80	3232 Ins
	033 650 84 84	Agro-Treuhand Berner Oberland	3702 Hondrich
	032 312 91 11	INFORAMA Seeland, Herrenhalde 80	3232 Ins
	032 482 61 40	Fiduciaire SEGECA, Beau Site 9	2732 Loveresse
BL	061 763 70 70	Bauernverband beider Basel, Dorfstrasse 8	4222 Zwingen
FR	026 467 30 00	Freiburgischer Bauernverband (FBV), Route de Chantemerle 41	1763 Granges-Paccot
	026 305 55 00	Institut agricole Grangeneuve, Peter Linder	1725 Posieux
GL	055 640 98 20	Glarner Bauernverband, Ygrubenstrasse 9	8750 Glarus
GR	081 254 20 00	Bündner Bauernverband, Sägenstrasse 97	7001 Chur
JU	032 426 83 01	Chambre jurassienne d'agriculture, Case postale 100	2853 Courfaivre
LU	041 925 80 70	Versicherungsberatung, Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband (LBV), Schellenrain 5	6210 Sursee
NE	032 854 05 95	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture CNAV, Route de l'Aurore 4	2053 Cernier
NW/OW	041 622 00 90	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Beckenriederstrasse 34	6374 Buochs
SG	071 394 60 16	St. Gallischer Bauernverband, Magdenauerstrasse 2	9230 Flawil
SH	052 681 13 66	Stoll Virginia, Plomberg 390	8217 Wilchingen
SO	032 628 60 66	Solothurnischer Bauernverband, Ob. Steingrubenstrasse 55	4503 Solothurn
SZ	041 825 00 65	Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, Landstrasse 35, Postfach 63	6418 Rothenthurm
TG	071 626 28 90	Thurgauer Bauernverband, Amriswilerstrasse 50	8570 Weinfelden
TI	091 851 90 91	Unione Contadini Ticinesi, Via Gorelle	6592 S. Antonino
UR	041 871 13 50	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, St. Josefsweg 15	6460 Altdorf
VD	021 614 24 24	Prométerre, Avenue des Jordils 1	1006 Lausanne
VS	027 345 40 10	Chambre valaisanne d'agriculture, Case postale 96, Châteauneuf	1964 Conthey
	027 948 08 22	Landw. Schule Oberwallis, Matthäus Schinner, Postfach 368	3930 Visp
	027 945 15 71	Oberwalliser Landwirtschaftskammer (OLK), Talstrasse 3	3930 Visp
ZG	041 790 43 27	Niederberger Renate, Stockeri 10a	6343 Risch
ZH	044 217 77 55	Zürcher Bauernverband, Nüscherstrasse 35	8001 Zürich
CH	056 462 51 55	SBV-Versicherungen, Laurstrasse 10	5201 Brugg AG

Division Formation

Réforme de la formation agricole initiale

La formation professionnelle est une tâche que se partagent la Confédération, les cantons et des organisations de la vie professionnelle (OdA, organisations professionnelles). Les travaux de réforme actuels sont réalisés dans le cadre de ce partenariat. Considéré à court terme, le processus semble être lourd, mais à long terme, il laisse entrevoir le succès. Il est décisif que tous les acteurs concernés puissent adhérer à un concept. Ultérieurement, une mise en œuvre sans difficultés n'est garantie que si ce principe fonctionne. L'organisation de la vie professionnelle de l'OdA fondée en mai 2005, AgriAliForm, s'est aussi occupée de la réforme de la formation professionnelle agricole en 2006.

La réforme poursuit des buts différents:

- un nouveau plan de formation, orienté vers la pratique et les processus, et qui décrit des objectifs de formation correspondant à un profil professionnel moderne. Il doit par ailleurs permettre une certaine spécialisation et tenir compte des particularités régionales.
- un procédé de qualification efficace qui permet la constatation des compétences exigées.
- un modèle de formation qui correspond aux besoins des apprenants et des formateurs (exploitation d'enseignement et écoles professionnelles).
- la formation dans plusieurs exploitations d'enseignement a une grande signification en agriculture et peut être qualifiée de conquête. Le changement d'une exploitation d'enseignement à l'autre au sein du canton, hors canton et même au-delà de la barrière des langues contribue de façon déterminante à la qualité de la formation. Ce fait est confirmé par nos partenaires associés que sont la Confédération et les cantons: ils parlent même d'innovation. Différents éléments de l'ordonnance sur la formation et du plan de formation doivent donc permettre la pratique des changements de places d'apprentissage demandés de tous côtés.

tés. Les questions correspondantes sont traitées dans un projet séparé.

- l'introduction de la formation initiale de deux ans qui conduit à la nouvelle attestation professionnelle fédérale (APF).

Etat des travaux de réforme à la fin 2006

Les documents les plus importants à élaborer sont l'ordonnance sur la formation (= nouvelle désignation pour le règlement de formation et d'examen) et le plan de forma-

- un volume de formation scolaire allant de 1500 à 1600 leçons selon le diplôme professionnel.
- un ancrage du changement de place d'apprentissage intercantonal.
- des exigences professionnelles attendues des formateurs professionnels (maîtres d'apprentissage). Le projet prévoit d'exiger un diplôme à la fin du niveau tertiaire. Il ne s'agit alors pas explicitement de l'examen de maîtrise. Mais le niveau est



Le 1^{er} septembre 2006, 121 agriculteurs et 4 agricultrices ont reçu leur diplôme de maîtrise. Sur notre photo Urs Schneider de l'USP et Edi Häusler, chef de la Maison d'édition Agrarmédien GmbH, entourent les trois gagnants d'un prix: Matthias Schüpbach, Hansjörg Erne et Siegfried Notz (de g. à dr.). Photo: Ursina Landolt, Bauernzeitung

tion. Ces deux documents ont été élaborés par la commission de réforme et l'équipe de projet «plan de formation». En été 2006, les documents ont été soumis à une large consultation interne à la branche. A la fin de cette procédure, les requêtes importantes suivantes de l'OdA AgriAliForm et de ses organisations membres ont pu être déposées:

- un profil professionnel moderne, unitaire.
- des compétences professionnelles, méthodiques et sociales que les apprenants doivent acquérir dans le cadre de la formation initiale.

nettement supérieur à celui des formations professionnelles des arts et métiers. La LFPr demande au minimum le certificat fédéral de capacité plus deux ans de pratique professionnelle.

- un processus de qualification qui tient compte des besoins des professions impliquées.

Dans le plan de formation, la commission de réforme n'a pas encore pu donner une réponse définitive à la question du modèle de formation.

Les professions représentées dans AgriAliForm

Professions	Organisations
Agriculteur, agriculteur spécialisé en culture bio	USP, AGORA, Bio Suisse
Maraîcher	UMS
Arboriculteur	Fruit-Union Suisse
Viticulteur	SWBV / FSV
Caviste	Vereinigung Schweizer Weinhandel
Aviculteur	Aviforum

Le plan de formation a réussi le test de consistance

Le plan de formation révisé a été soumis à un test de consistance à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. Ce dernier a constaté que le produit total remplit les exigences pédagogiques et méthodiques.

Publicité professionnelle

Le stand de foire go-nature.ch qui fait de la publicité pour les professions d'agriculteur et de métiers agricoles spéciaux, était présent dans cinq expositions en Suisse allemande en 2006. L'une d'entre elles était l'exposition NATUR à Bâle où étaient représentées sept professions. Tous les métiers impliqués ont été présentés au stand dressé à la Foire de formation bernoise (BAM). Pour de petites foires ou des foires moyennes, seules certains blocs bien définis ont été demandés.

Formation professionnelle supérieure (niveau tertiaire)

La réforme répondant aux besoins des deux offres de formation continue a pu être terminée avec l'approbation des nouveaux

règlements des examens professionnels et de maîtrise par l'OFFT. L'examen professionnel a été revalorisé avec des modules de formation sur l'économie d'entreprise et l'entreprise. La structure de l'examen de maîtrise reste inchangée. Seules quelques petites adaptations de contenu ont été effectuées. Simultanément, de nouveaux modules

dans le domaine de la production alternative d'énergie et de la gastronomie ont été formulés. L'élaboration des plans d'enseignement cadre de l'école professionnelle supérieure d'économie agricole (en allemand: HF = Höhere Fachschule) était un autre travail de développement au niveau de la formation professionnelle supérieure.

Formation professionnelle continue

En 2006, l'offre de perfectionnement ARC a été demandée dans six régions par sept groupes. Depuis son introduction il y a trois ans, 18 groupes rassemblant au total 289 personnes venant de 150 exploitations ont suivi la formation continue axée sur la pensée et l'action propres à l'entreprise.



L'apprentissage professionnel constitue le fondement du professionnalisme dans l'agriculture. Photo: Rolf Rechsteiner

Division AGROIMPULS

Plus de main-d'œuvre, moins de stagiaires

Le protocole additionnel sur l'introduction de la libre circulation des personnes, conclu avec les nouveaux états de l'UE, est entré en vigueur en avril 2006. Depuis, il est plus facile de donner du travail à des personnes ressortissantes de ces pays. Beaucoup de paysans ont donc de nouveau employé plus de main-d'œuvre que de stagiaires. AGROIMPULS propose les deux solutions et a pu maintenir stable le nombre de placements et de demandes reçues.

Le placement des stagiaires en Suisse change

Suite à la possibilité d'employer de la main-d'œuvre des nouveaux états de l'UE, à de nouvelles compétences des autorisations et à la législation modifiée, le placement de stagiaires doit être réaménagé. Nous avons eu quelques réunions avec les unions cantonales des paysans et les autorités pour établir les orientations qui permettront de placer de futurs stagiaires. Le nombre de stagiaires que nous avons pu placer en Suisse a diminué pour les raisons mentionnées.

Suisses à l'étranger – les conditions sont plus sévères

Le nombre de Suisses qui ont fait un stage à l'étranger a légèrement augmenté. Les stagiaires et les programmes de stage ont été très sévèrement contrôlés dans différents



En 2006 AGROIMPULS a organisé différents voyages de formation continue pour les étrangers qui effectuent un stage en Suisse. Notre photo montre les stagiaires en déplacement à Plattenberg, Engi GL. Photo: Hanspeter Flückiger, AGROIMPULS

pays. Nous n'avons donc plus pu proposer le Farmstay en Nouvelle-Zélande dès la mi-2006 puisqu'il n'a plus été autorisé. Ce fut aussi plus difficile d'obtenir une autorisation pour des Suisses sans formation agricole désireux d'aller faire un stage au Canada ou en Australie. Nous avons pu aider quelques stagiaires à obtenir un visa grâce à nos expériences et nos relations de longue date.

Cours «L'agriculteur en tant qu'employeur» et enseignement aux écoles de chefs d'exploitations agricoles
AGROIMPULS a de nouveau organisé le cours d'une journée à Brugg/Windisch: «l'agriculteur en tant qu'employeur». Par ailleurs, au début de l'année, nous avons organisé les journées pour familles d'accueil

dans différentes régions, pendant lesquelles les mêmes thèmes ainsi que certains aspects particuliers aux stagiaires ont été abordés. Nous avons enseigné plusieurs fois le module Droit du travail aux cours pour chefs d'exploitations agricoles.

Le «Marché paysan», matériel de conditionnement pour vendeurs sans intermédiaires

Notre offre de matériel de conditionnement pour la vente directe a aussi été très appréciée en 2006. Nous avons pu de nouveau augmenter nos ventes malgré le changement de personnel. Nous avons une fois de plus prouvé que ce service répond à un vrai besoin.

Vente directe et tourisme rural sur internet

www.landwirtschaft.ch est le site internet de la campagne de base de l'agriculture suisse «Proche de vous. Les paysans suisses.». Dans cette présentation, nous gérons le domaine partiel qui comprend les offres de l'agriculture destinées à la population: vente directe, tourisme rural et prestations de service. Le site devait être renouvelé et élargi en 2006. Mais la collaboration avec le partenaire technologique n'a malheureusement pas fonctionné. La programmation et le nouveau site ne seront donc réalisés qu'en 2007. Malgré tout, le nombre de visiteurs a nettement augmenté.

Stagiaires suisses à l'étranger

4 à 18 mois	2003	2004	2005	2006
Europe	36	22	14	27
Etats-Unis	19	17	32	17
Canada	18	22	33	37
Australie, Nouvelle-Zélande	51	46	31	48
Afrique du Sud	1	0	0	2
Japon	1	1	1	0
«Farmstay» en Nouvelle-Zélande	19	31	21	12
Total	145	139	132	143

Stagiaires étrangers en Suisse

4 à 18 mois	2003	2004	2005	2006
Europe de l'Ouest	12	11	2	3
Europe de l'Est	2093	2237	1682	1180
Canada/Australie/Nouvelle-Zélande/Divers	3	4	0	3
Japon	11	15	11	11
Brésil	62	64	63	62
Total	2181	2331	1758	1259

Division Fiduciaire et Estimations (F&E)

Aménagement du territoire, droit fiscal et questions juridiques

Ces dernières années, les conditions juridiques cadre concernant l'espace rural sont soumises à d'énormes bouleversements. Les familles paysannes doivent alors faire preuve d'attention et de flexibilité. Mais les responsables de ressorts de l'Union Suisse des Paysans doivent aussi faire face à de grands défis. Ils doivent identifier les modifications qui se préparent, les analyser et au besoin exercer leur influence en faveur d'un changement le plus positif possible pour l'agriculture. Fiduciaire et estimations a travaillé intensément en 2006, sur le plan politique comme au niveau du conseil individuel des agriculteurs.

Aménagement du territoire

La «petite révision» du droit de l'aménagement du territoire a presque pu être terminée en 2006 et devrait entrer en vigueur au 3^e trimestre 2007. Grâce à un grand engagement politique et malgré l'opposition des arts et métiers, quelques assouplissements du droit de l'aménagement du territoire ont pu être ancrés. Ils concernent la production d'énergie à partir de la biomasse, le tourisme rural et la para-agriculture, ainsi que les améliorations en cours d'exécution. La collaboration avec les parlementaires paysans a parfaitement fonctionné, en particulier celle avec la commission préparatoire.

Législation fiscale

La réforme de la fiscalité d'entreprise II est sur la bonne voie: elle abaissera massivement la charge fiscale en cas d'abandon de l'agriculture. Le bénéfice de liquidation sera imposé de façon plus légère et le bail d'une exploitation agricole ne sera plus intégré à la fortune privée. Ce bon résultat a pu être obtenu grâce à des tentatives parlementaires et au renvoi régulier à la problématique. Actuellement, la révision est bloquée par l'imposition des dividendes qui est très discutée.

Il y a quelques temps déjà, le conseiller fédéral Merz a annoncé la taxe sur la valeur ajoutée «idéale» sans exception et à un seul taux. Grâce à une large résistance et à la démonstration de l'inefficacité de cet impôt pour les exploitations agricoles, l'ouverture d'une consultation en 2007 au sujet d'une version atténuée et bien meilleure pour l'agriculture a été obtenue.

Droit foncier et droit de bail

Le marché foncier et la spéculation qui lui est liée ont pu être maîtrisés au cours des années passées grâce à un droit foncier et un droit de bail qui fonctionnent bien. Dans le domaine financier, la limite de charge est une mesure qui permet à l'agriculture d'avoir des intérêts hypothécaires extrêmement bons. La

commission préparatoire a pu être largement convaincue de la nécessité de la conservation de ces instruments grâce à une bonne coordination de la procédure de consultation sur la PA 2011 et à un lobbying ciblé.

AGRO-TECH

Au cours de l'année passée, le logiciel d'annotation technique AGRO-TECH a encore été élargi et adapté aux nouveaux besoins. SwissGAP et le bilan écologique ont été intégrés au logiciel. Avec la famille AGRO-TWIN, un outil de gestion de ferme complet est donc disponible.

Information, formation continue, travaux de comité

Les familles paysannes ont pu être informées tôt des obstacles et des possibilités de se former, par des articles de journaux, des exposés et des manifestations de formation continue sur des thèmes actuels comme par exemple les dédommagements de passages de conduites. Par ailleurs, la collaboration a eu lieu dans divers groupes et comités, et les intérêts de l'agriculture ont été défendus dans ces réseaux.

Conseil

Un nombre considérable de familles paysannes ont pu être concrètement aidées. Les questions économiques et juridiques en particulier préoccupent de plus en plus les agriculteurs, qu'il s'agisse de financement, de divorce, d'aménagement du territoire ou d'autres thèmes similaires.

Mandats de comptabilité

Nos fiduciaires sont les partenaires de gestion commerciale de nos clients ayant des questions de comptabilité. Les fiduciaires se tiennent aussi à votre entière disposition pour toute question relevant de la gestion d'entreprise. Qu'il s'agisse de financement, de questions sur le certificat de salaire, de décompte AVS ou d'impôts, des spécialistes sont là pour vous aider avec compétence.



Voilà ce que nous soutenons! Un pilier central de l'aménagement du territoire: la séparation de la zone constructible et de la zone non constructible. Photo: Hans Rüssli (Brunegg AG)

Département Services internes

Optimisation opérative et mise à disposition des éléments de base

Werner Neuhaus,
responsable
Services internes



En 2006, les travaux du département Services internes se sont focalisés sur la mise en œuvre et l'optimisation des processus opérationnels. Le service s'est chargé de l'introduction d'un nouveau système de contrôle de gestion, de nouveautés dans le management du personnel et de la direction de différents projets transdisciplinaires dans le domaine de l'informatique et de l'administration. L'objectif de fournir d'excellents éléments de bases et services à toutes les divisions de l'USP et à toutes les organisations connexes a été amplement atteint.

Division du personnel et des finances

L'effectif du personnel de l'Union suisse des paysans se montait au 31 décembre 2006 à 106 emplois à plein temps (42 femmes, 55 hommes, 9 apprentis et apprenties de commerce). L'effectif de personnel indiqué ne comprend pas les employés de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, de la Fondation de la Caisse de pensions de l'agriculture suisse, de l'Office de constructions agricoles, ni les employés de la Caisse maladie Agrisano.

Division Informatique

Malgré des exigences croissantes la Division Informatique a pu assurer pour l'USP et les organisations affiliées, avec au total 3,05 emplois, 99,8% de la disponibilité de l'infrastructure pendant 365 jours. La division informatique s'occupe de la maintenance de 17 servers Microsoft-Windows (bases de don-

nées des courriers et fichiers électroniques, infrastructure des servers), de 4 servers qui fonctionnent avec un système d'exploitation open source (FreeBSD pour l'exploitation du système du Contentmanagementsystems de l'USP, CMS). En outre, la division assure le fonctionnement de 52 imprimantes et 178 ordinateurs/laptops, l'entretien de l'infrastructure du réseau en 2 lieux d'implantation avec 4 firewalls, 10 switches, 3 USV's (approvisionnement indépendant en courant) et de la climatisation. Ce service a également remplacé, configuré et mis en application près de 25 ordinateurs personnels/laptops, 4 servers, une application anti-spam ainsi qu'un nouveau système de codage des courriels. Dans l'ensemble, la Division Informatique a acquis pour l'USP et les organisations affiliées du matériel et logiciel d'une valeur de 300 000 francs auprès de notre principal fournisseur.

Division Administration

Outre les principales tâches telles que l'organisation, l'administration et la rédaction des

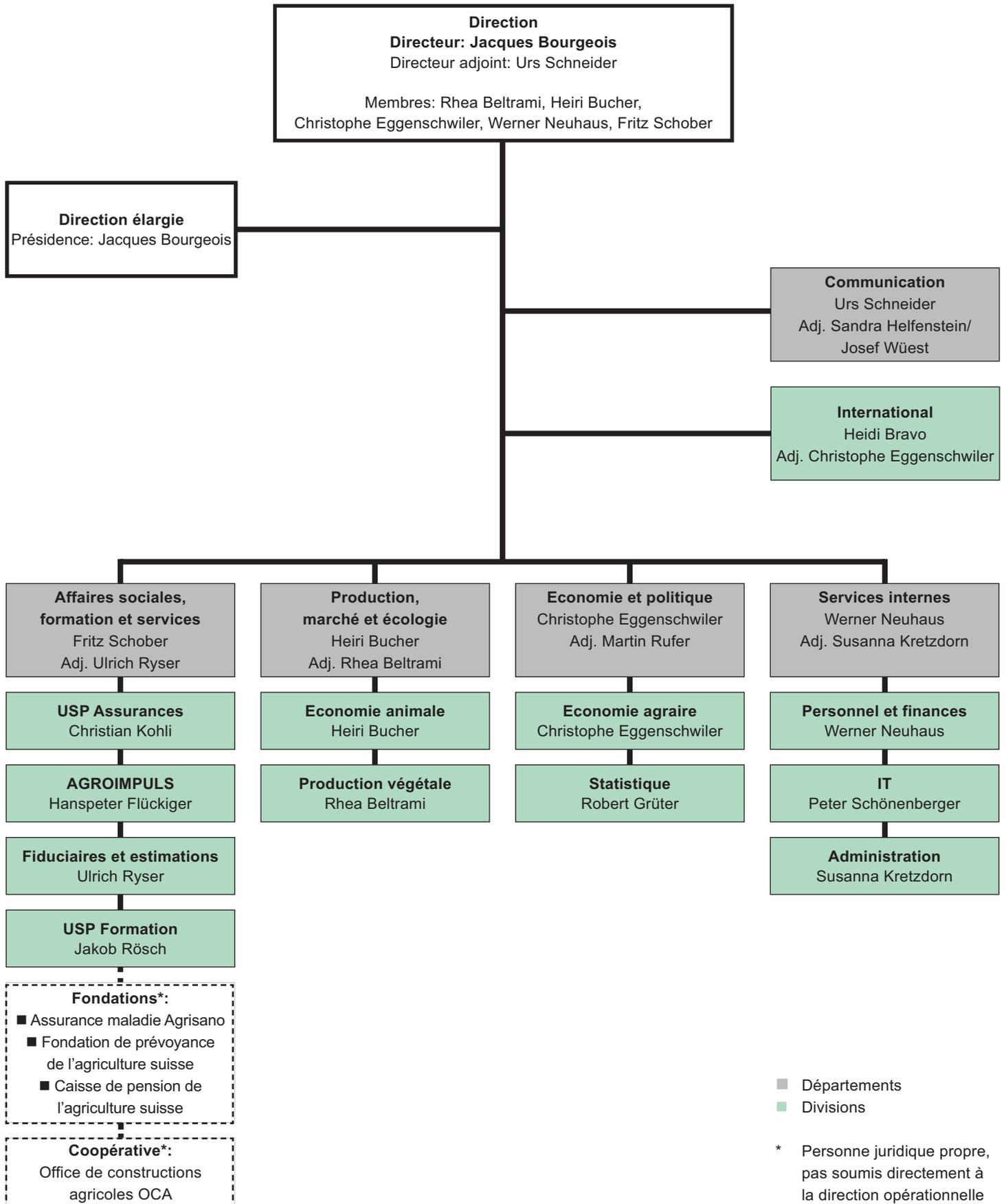
procès-verbaux d'environ 50 séances des instances et groupes internes à l'USP, l'accent a été mis sur l'optimisation des processus qui se réfèrent à cette division. Dans la bibliothèque, plus de 1500 publications ont été saisies sur support électronique et pourront ainsi être mis à disposition des collaborateurs, à partir de l'année prochaine. Dans le domaine de la production d'imprimés, des économies substantielles ont pu être réalisées grâce à la concentration des mandats, à la préparation interne des documents à imprimer et grâce à des négociations ciblées avec les fournisseurs. En automne 2006, un employé spécialisé supplémentaire a été engagé dans le service de traductions, permettant de réduire à l'avenir le nombre d'achats de prestations externes. Un autre point essentiel a été l'évaluation d'un nouveau système d'archivage et de gestion de la documentation qui devra non seulement répondre aux exigences légales mais servir aussi à la gestion active du savoir à l'USP.



La Division Informatique assure la maintenance d'environ 20 servers Microsoft-Windows pour le bon fonctionnement de la correspondance électronique et de l'infrastructure de notre organisation pendant les 365 jours de l'année. Photo: Hans Rüssli

Secrétariat de l'Union Suisse des Paysans

au 31 décembre 2006



Organisations faïtières cantonales (25)

- | | | |
|--|--|---|
| AG Bauernverband Aargau (BVA),
5630 Muri | GL Glarner Bauernverband,
8750 Glarus | SO Solothurnischer Bauernverband,
4503 Solothurn |
| AI Bauernverband Appenzell AI,
9050 Appenzell | GR Bündner Bauernverband, 7001 Chur | SZ Bauernvereinigung des Kantons
Schwyz, 6418 Rothenthurm |
| AR Kantonaler landwirtschaftlicher
Verein von Appenzell AR,
9104 Waldstatt | JU Chambre jurassienne d'agriculture,
2853 Courfaivre | TG Thurgauer Bauernverband,
8570 Weinfelden |
| BE Landw. Organisation Bern und
angrenzende Gebiete (LOBAG),
3072 Ostermundigen | LU Luzerner Bäuerinnen- und Bauern-
verband, 6210 Sursee | TI Unione Contadini Ticinesi,
6592 S. Antonino |
| BS/ Bauernverband beider Basel,
BL 4222 Zwingen | NE Chambre neuchâteloise d'agriculture
et de viticulture, 2053 Cernier | UR Bauernverband Uri / Nidwalden,
6374 Buochs |
| FR Freiburger Bauernverband,
1701 Freiburg
Union des paysans fribourgeois,
1701 Fribourg | NW Bauernsekretariat Uri / Nidwalden,
6374 Buochs | VD Prométerre, 1000 Lausanne 6 |
| GE AgriGenève, 1217 Meyrin | OW Bauernverband Obwalden,
6062 Wilen | VS Chambre valaisanne d'agriculture,
1964 Châteauneuf-Conthey |
| | SG St. Gallischer Bauernverband,
9230 Flawil | ZG Zuger Bauernverband,
6330 Cham |
| | SH Schaffhauser Bauernverband,
8455 Rüdlingen | ZH Zürcher Bauernverband,
8001 Zürich |

Organisations agricoles professionnelles Production animale (19)

- | | | |
|--|--|--|
| ■ Association suisse des éleveurs de
cervidés, 8315 Lindau | ■ Fédération suisse d'élevage caprin
(FSEC), 3000 Bern 14 | ■ Fédération suisse des engraisseurs
de veaux (SKMV), 3001 Bern |
| ■ Association suisse des pêcheurs
professionnels, 5201 Brugg | ■ Fédération suisse d'élevage de la
race brune, 6300 Zug | ■ GalloSuisse, 8049 Zürich |
| ■ Association suisse des producteurs
de volaille, 4950 Huttwil | ■ Fédération suisse d'élevage de la
race du Simmental, type des Alpes,
3775 Lenk | ■ Producteurs Suisses de Lait,
3000 Bern 6 |
| ■ Association suisse des détenteurs
de vaches nourrices et de vaches
mères (ASVNM), 5201 Brugg | ■ Fédération suisse d'élevage de la
race Holstein, 1725 Posieux | ■ Suisseporcs, 6204 Sempach |
| ■ Communauté de travail des
éleveurs de bovins suisses,
3000 Bern 14 | ■ Fédération suisse d'élevage de la
tachetée rouge, 3052 Zollikofen | ■ Swiss Beef CH, 5201 Brugg |
| ■ Fédération des sociétés suisses
d'apiculture, 3700 Spiez | ■ Fédération suisse d'élevage ovin
(FSEO), 3360 Herzogenbuchsee | ■ Swissgenetics, 3052 Zollikofen |
| | | ■ Verband Schweizer Pferdezucht-
organisationen, 5053 Staffelbach |

Production végétale (16)

- Association des horticulteurs de la Suisse romande, 1110 Morges
- Association suisse des horticulteurs, 8029 Zürich
- Association suisse des séchoirs, 6248 Alberswil
- Association suisse pour l'ensilage, 5728 Gontenschwil
- Economie forestière Suisse, 4501 Solothurn
- Fédération suisse des betteraviers, 3232 Ins
- Fédération suisse des producteurs de céréales, 3008 Bern
- Fédération suisse des vigneron, 3000 Bern 14
- Fruit-Union Suisse, 6300 Zug
- Groupement vaudois des vigneron-tâcherons, 1096 Cully
- swisssem, 1567 Delley
- SwissTabac, 1725 Posieux
- Union maraîchère suisse, 3001 Bern
- Union suisse des producteurs de pommes de terre, 3036 Dettingen
- Verband schweizerischer Baumschulen, 5210 Windisch
- Vereinigung der selbsteinkellernden Weinbauern, 1233 Bernex

Fédération des coopératives agricoles (7)

- fenaco, Siège principale, 3001 Bern
- Genossenschaft Ökostrom Schweiz, 8500 Frauenfeld
- Landwirtschaftliche Bürgschafts-genossenschaft Baselland, 4450 Sissach
- Landw. Genossenschaftsverband Schaffhausen, 8207 Schaffhausen
- LV-St. Gallen, 9001 St. Gallen
- SA Agricola Ticinese, 6500 Bellinzona
- Union romande de moulins, 1001 Lausanne

Autres sections (12)

- Arbeitsgemeinschaft der Berufsverbände landwirtschaftlicher Angestellter (ABLA), 6247 Schötz
- Association des groupements et organisations romands de l'agriculture (AGORA), 1000 Lausanne
- BIO SUISSE, 4053 Basel
- Groupement suisse pour les régions de montagne, 3001 Bern
- Association des jeunesses rurales suisses, 8315 Lindau
- Association suisse des paysans et paysannes pratiquant la production intégrée, 3052 Zollikofen
- Société suisse d'économie alpestre, 3011 Bern
- Union suisse des paysannes et des femmes rurales, 5201 Brugg
- Association suisse des fermiers, 6418 Rothenthurm
- Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, 5223 Riniken
- Verein Ferien auf dem Bauernhof, 8595 Altnau
- Zentralschweizer Bauernbund, 6418 Rothenthurm

Le comité de l'USP en 2006

Voici comment se composait le comité de l'USP à la fin de l'année

Président d'honneurs / membres d'honneurs

- Gerber Peter, Dipl. Ing. Agr. ETH, a. Conseiller aux Etats, 3270 Aarberg BE
- Sandoz Marcel, Ing. Agr. ETH, a. Conseiller national, 1110 Morges
- Savary Jean, a. Conseiller national, 1625 Sâles
- Ehrler Melchior, lic. iur., lic. phil., a. Conseiller national, 5210 Windisch

Président

- Walter Hansjörg, Conseiller national, 9545 Wängi

Vice-présidents

- Dupraz John, Conseiller national, 1286 Soral
- Dissler Josef, 6110 Wolhusen

Autres membres du comité

- Ambauen Martin, Président Zentral-schweizer Bauernbund, 6375 Beckenried
- Balmer Walter, Président LOBAG, 3204 Rosshäusern
- Bossi Emilio, Ing. Agr. HTL, 6775 Ambri
- Fasel Josef, Président Union des paysans fribourgeois, 1715 Alterswil
- Frutschi Marc, Président Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, 2300 La Chaux-de-Fonds
- Germanier Jean-René, Président Chambre valaisanne d'agriculture, Conseiller national, 1963 Vétroz
- Gfeller Peter, Président Producteurs suisses de lait, 3273 Kappelen
- Glur Walter, Vice-président Bauernverband Aargau, Conseiller national, 4856 Glashütten
- Gschwind Gregor, Président Bauernverband beider Basel, 4106 Therwil

- Hassler Hansjörg, Président Bündner Bauernverband, Conseiller national, 7433 Donat
- Koller Lorenz, Conseiller d'Etat, 9050 Appenzell
- Landolt Ernst, Secrétaire Schaffhauser Bauernverband, 8455 Rüdlingen
- Marschall Lienhard, Président fenaco, 3176 Neuenegg
- Nicod Bernard, 1523 Granges-près-Marnand
- Niklaus Ueli, 8564 Engwilen
- Ritter Markus, Président St. Gallischer Bauernverband, 9450 Altstätten
- Staub Hans, Président Zürcher Bauernverband, 8820 Wädenswil
- Streit Ruth, Présidente Union suisse des paysannes et des femmes rurales, 1170 Aubonne

Les activités du comité en 2006

Au cours de 10 séances ordinaires le Comité s'est penché sur des thèmes essentiels:

- PA 2011
- Préparations des séances de la Chambre suisse d'agriculture et de l'Assemblée des délégués
- Planification des activités 2006 / 2007
- Travaux dans des groupes de travail internes
- Adoption de différentes prises de position

Les membres du Comité ont toujours été informés sur les thèmes d'actualité:

Affaires du Parlement, PA 2011, les questions internationales telles que l'OMC / l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis et l'Union européenne, les importations parallèles, la restitution de l'impôt sur les huiles minérales et l'état des travaux dans les différents groupes de travail de l'USP.

Les principales affaires de l'année 2006:

Janvier

Le plan financier 2006–2009 de l'USP a été porté à la connaissance des intéressés, puis discuté. La prise de position sur l'ordonnance relative à la coexistence a été traitée et com-

plétée. La position de l'USP sur la problématique des coûts, les importations parallèles et les répercussions d'un éventuel accord de libre-échange ont fait l'objet de délibérations réfléchies.

Février

Discussion menée sur les détails du document de travail «Stratégie pour l'agriculture suisse. Engagement pour une agriculture durable» et détermination de la marche à suivre. Des élections complémentaires ont été effectuées à la commission Communication.

Mars

Le Rapport annuel 2005 de l'USP a été approuvé à l'attention de la Chambre suisse d'agriculture. Un mot d'ordre a été donné en faveur du projet de votation concernant la nouvelle ordonnance sur la formation. La prise de position relative à la modification de l'ordonnance sur la coexistence a été adoptée.

Avril

Le Comité adopte les comptes annuels 2005 de l'USP ainsi que les comptes 2005 du financement spécial de la communication de base à l'attention de la Chambre suisse d'agriculture.

Mai

Discussion et mise au point des positions de l'USP sur le «Besoin de main-d'œuvre minimal qui justifie les paiements directs», sur l'«Echelonnement des contributions en fonction des surfaces et du nombre d'animaux», sur la «Limitation du revenu et de la fortune dans les paiements directs» ainsi que sur la «Limitation des paiements directs par unité de main-d'œuvre standard».

Juin

Les requêtes concernant les positions relatives à la PA 2011 ont été revues et déterminées. Le mot d'ordre a été donné concernant la votation populaire du 24 septembre 2006:

- Initiative populaire du 9 octobre 2002 «Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS» (Initiative COSA): mot d'ordre défavorable.
- Loi fédérale du 16 septembre 2005 sur les étrangers: Mot d'ordre favorable.
- Modification de la loi sur l'asile du 16 décembre 2005: Mot d'ordre favorable.

Août

La séance du Comité s'est tenue à Oslo, au siège de l'Organisation paysanne norvégienne, à l'occasion d'un voyage de formation

continue. Le débat a porté sur les sollicitations communes des deux organismes, principalement dans le contexte de l'OMC. Le Comité a reçu d'intéressantes informations sur l'agriculture norvégienne.

L'agenda du lobbying pour la PA 2011 a été approuvé pendant la séance ordinaire. Des élections complémentaires ont eu lieu à la Commission de la politique sociale, du droit du travail et des étrangers, au Conseil de fondation de la Caisse de pensions de l'agriculture suisse et au Conseil de fondation de la Caisse maladie Agrisano.

Septembre

Prises de position relatives à l'ordonnance sur la formation et la RPT. Le Rapport final sur la détermination de l'équilibre des ressources, des charges et des cas de rigueur a été discuté et adopté. Le Comité a approuvé un concept de communication externe.

Les propositions de mot d'ordre sur la votation populaire du 26 novembre 2006 ainsi que le programme d'activités 2007 de l'USP ont été retravaillés et acceptés lors des préparatifs de la séance de la Chambre d'agriculture.

Novembre

Le Comité a adopté à l'attention de l'Assemblée des délégués «Un appel au Parlement» dans lequel il relève une nouvelle fois les préoccupations de l'agriculture dans le contexte de la PA 2011. Des élections complémentaires ont été effectuées au Conseil de fondation de AeH.

Décembre

Le budget 2007 de l'USP a été approuvé à l'unanimité à l'attention de la Chambre d'agriculture. Lors d'élections complémentaires, quelques personnes ont été élues à la Commission Production animale.

La Chambre d'agriculture de l'USP

Les membres du Comité font partie de la Chambre d'agriculture (au 31.12.2006)

Canton d'Argovie

- Bucher Ralf, Directeur
Bauernverband Aargau, 5630 Muri
- Ré Madeline, Directrice Union Suisse des paysannes et des femmes rurales,
5201 Brugg
- Steinmann Pius, 5619 Büttikon
- Villiger Andreas, Président
Bauernverband Aargau, 5643 Sins
- Zemp Markus, Président Arbeitsgemeinschaft Schweizerischer Rinderzüchter,
5503 Schafisheim

Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures

- Wetter-Fässler Walter, Président Bauernverband Appenzell AI, 9108 Gonten

Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures

- Bischofberger Robert, 9105 Schönggrund
- Giezendanner Hansueli, Président Kant. landw. Verein von Appenzell AR,
9053 Teufen

Cantons de Bâle-Campagne et Bâle-Ville

- Hofer Peter, Président Suisseporcs,
4447 Känerkinden
- Schürch Christian, 4153 Reinach

Canton Berne

- Aebersold Charles, 3226 Treiten
- Aebi Andreas, 3473 Alchenstorf
- Augstburger Ueli, 3115 Gerzensee
- Eggimann Simon, 3454 Sumiswald
- Eicher René, Président Chambre d'agriculture du Jura bernois,
2710 Tavannes

- Fuhrer Regina, Présidente Bio Suisse,
3664 Burgistein
- Häberli Hansjakob, 3112 Allmendingen
- Oehrlé Fritz Abraham, Conseiller nationale,
3623 Teuffenthal
- Perrottet Richard Monique, Directrice
Fédération suisse des vignerons,
3000 Bern 14
- Rubin Christian, Président SVAMH,
3703 Aeschi
- Schneider Donat, Directeur LOBAG,
3072 Ostermundigen
- Schwarz Elisabeth, dipl. Bäuerin,
3612 Steffisburg
- Von Känel Christian, 3775 Lenk
- Von Siebenthal Erich, 3780 Gstaad
- Wäfler Peter, Secrétaire Schweiz.
Alpwirtschaftlicher Verband, 3011 Bern
- Wüthrich Hans-Ulrich, Secrétaire
Schweizer Geflügelproduzenten,
4950 Huttwil

Canton de Fribourg

- Blanc Daniel, Directeur Union des paysans fribourgeois, 1700 Fribourg 1
- Gapany Olivier, 1646 Echarlens
- Glauser Fritz, 1553 Châtonnaye
- Godel Georges, 1503 Ecublens
- Meyer Nicole, 1791 Courtaman
- Rüeegger Andreas, 1567 Delley

Canton de Glaris

- Freuler-Näf Franz, Président Glarner Bauernverband, 8750 Glarus

Canton des Grisons

- Gensetter Heinz, 7207 Landquart
- Lareida Hansueli, Secrétaire Bündner Bauernverband, 7001 Chur

Canton du Jura

- Eggenschwiler Vincent, Président
Chambre jurassienne d'agriculture,
2832 Rebeuvelier
- Lachat Jean-Paul, 2853 Courfaivre

Canton de Lucerne

- Bucher-Estermann Claudia,
dipl. Bäuerin, 6026 Rain
- Bürlé Josef, Président Verband Schweiz.
Trocknungsbetriebe, 6142 Gettnau
- Erni Moritz, Président Zentralschweizer
Milchproduzenten, 6017 Ruswil
- Haas Walter, Président Luzerner
Bäuerinnen- und Bauernverband,
6016 Hellbühl
- Jans-Gähwiler Pius, Président
Fruit-Union Suisse, 6284 Gelfingen
- Schmid Pius, 6173 Flühli

Canton de Nidwalden

- Niederberger Hanspeter, Président
Bauernverband Nidwalden, 6388 Grafenort

Canton d'Obwalden

- Vogler Paul, Président Obwaldner
Bauernverband, 6073 Flüeli-Ranft

Canton de St-Gall

- Abderhalden Jörg, 9656 Alt St. Johann
- Heim-Keller Seline, 9200 Gossau
- Lüchinger Willi, Président GalloSuisse,
9451 Kriessern

- Müller Hans, Secrétaire St. Gallischer Bauernverband, 9230 Flawil
- Müller Walter, 9478 Azmoos

Canton de Soleur

- Brügger Peter, Secrétaire Solothurnischer Bauernverband, 4503 Solothurn
- Keiser Samuel, Président Solothurnischer Bauernverband, 4629 Fulaibach

Canton de Schwyz

- Braschler Andreas, Schweiz. Berufsfischerverband, 8640 Hurden
- Egli Hanspeter, Président Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, 8840 Trachslau
- Steiner Edwin, Président swissgenetics, 8832 Wilen

Canton de Thurgovie

- Binswanger Andreas, Président Thurgauer Bauernverband, 8280 Kreuzlingen
- Greminger Agnes, 9503 Stehrenberg
- Hascher Hermine, Directrice Thurgauer Bauernverband, 8570 Weinfelden
- Schär Conrad, Président Swiss Beef CH, 9223 Schweizersholz

- Schnyder Ruedi, 8566 Ellighausen
- Ullmann Claus, 8264 Eschenz

Canton d'Uri

- Arnold Peter, 6463 Bürglen

Canton de Vaud

- Baudraz Frédéric, 1315 La Sarraz
- Berlie Olivier, Président Laiteries Réunis de Genève, 1278 La Rippe
- Bourlout Daniel, 1070 Puidoux
- Henchoz Benjamin, 1417 Essertins-sur-Yverdon
- Jenni Béat, 1358 Valeyres-sous-Rances
- Jobin Philippe, 1112 Echichens
- Meyer Albert, 1085 Vulliens
- Pellaux Yves, Président Prométerre, 1405 Pomy
- Pichonnat Olivier, 1682 Lovatens
- Pidoux Jean-Luc, 1526 Forel-sur-Lucens
- Thomas Luc, Directeur Prométerre, 1000 Lausanne

Canton du Valais

- Chevrier Maurice, Conseiller nationale, 1951 Sion

Canton de Zoug

- Murer Josef, Président Zuger Bauernverband, 6340 Baar

Canton de Zurich

- Binder Alfred, 8934 Knonau
- Binder Max, Président Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, Conseiller nationale, 8308 Illnau
- Frei-Frei Hans, 8105 Watt
- Hess-Wittwer Albert, 8636 Wald
- Maurer Ueli, Secrétaire Zürcher Bauernverband, Conseiller nationale, 8342 Wernetshausen
- Meyer Ernst, 8450 Andelfingen
- Müller Fredy, 8610 Uster
- Schmid Hansjörg, 8474 Dinhard
- Schwendimann Werner, Président Fédération suisse des betteraviers, 8477 Oberstammheim

Les cantons GE, NE, SH, TI sont représentés à la Chambre d'agriculture par des membres du Comité.

Les activités de la Chambre d'agriculture en 2006

Au cours de trois séances ordinaires les membres de la Chambre d'agriculture ont été informés sur les thèmes d'actualité:

- avancement et suivi du projet PA 2011
- thèmes internationaux tels que OMC, accord de libre-échange avec les Etats-Unis et l'UE

Dans ses séances, la Chambre d'agriculture a débattu des thèmes prioritaires:

Séance du 28 février 2006

Les membres approuvèrent à l'unanimité le budget 2006 de l'USP et prirent connaissance du plan financier 2006–2009 de l'USP. Une requête du Comité demandant une extension de l'épuisement à un niveau régional ou international et l'extension de l'épuisement à tous les moyens de production a été approuvée lors des délibérations concernant la loi sur les brevets, art. 9 (élargissement de l'épuisement).

Séance du 26 avril 2006

Manfred Bötsch, Directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, et Rudolf Strahm, Préposé à la surveillance des prix, ont informé sur les thèmes: PA 2011, accord de libre-échange avec l'Union européenne, OMC et importations parallèles. Dans la discussion ultérieure la demande a été formulée d'effectuer un vote consultatif pour savoir qui se prononce en faveur de l'épuisement régional. La Chambre d'agriculture s'est exprimée pour l'épuisement régional, avec quelques abstentions.

Les membres ont adopté à l'unanimité le rapport annuel 2005 de l'USP et ont également donné leur approbation unanime pour la comptabilité d'exercice 2005 de l'USP et les comptes du financement spécial de la communication de base.

Les membres ont voulu être informés sur notre position par rapport aux adaptations de l'approvisionnement de base (art. 20, loi sur les télécommunications) et au mot d'ordre qui

sera lancé sur la votation du 21 mai 2006. Le Comité a décidé au préalable de donner un mot d'ordre favorable à la nouvelle Ordonnance sur la formation.

Séance du 22 septembre 2006

La séance d'automne de la Chambre d'agriculture s'est tenue à la Station fédérale de recherche ALP, à Berne Liebefeld. Les participants ont obtenu un regard plus approfondi dans les activités de la station de recherche. Les résolutions suivantes ont été prises par la Chambre:

- Markus Ritter, Président de la Section cantonale saint-galloise, a été élu à l'unanimité pour succéder à Walter Müller au Comité de l'USP. Donat Schneider, Directeur de LOBAG, a été élu à l'unanimité pour succéder à Henriette von Wattenwyl au Conseil de la Fondation FPAS.
- La Fédération suisse des organisations d'élevage chevalin a été admise comme section membre de l'Union Suisse des Paysans.

- Par 40 voix contre 4, la Chambre d'agriculture décida de donner un mot d'ordre favorable au projet de Loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est.
- La décision est prise de donner un mot d'ordre en faveur de la loi sur les allocations familiales.

D'intenses discussions ont été engagées sur le thème de la PA 2011 et sur la marche à suivre dans les travaux de lobbying au sein du Parlement.

En outre, les membres de la Chambre d'agriculture ont rejeté avec véhémence le projet irraisonné de la révision totale de l'Ordonnance sur la protection des animaux.

La Chambre d'agriculture a été informée sur les derniers développements du droit du travail dans l'agriculture et sur la situation de SwissGap.

L'Assemblée des délégués du 30 novembre 2006

335 délégués de l'Union Suisse des Paysans ont été présents à l'assemblée annuelle qui s'est tenue au Kursaal à Berne.

Dans son allocution d'ouverture, le Président signale que de profondes transformations touchent l'agriculture à l'échelle mondiale. Une raréfaction se dessine. Le besoin énergétique s'accroît, tandis que les réserves d'énergie fossiles diminuent. De nouvelles possibilités s'ouvrent aux énergies renouvelables. Le Président se montre irrité sur la situation actuelle des prix en Suisse. L'agriculture est fustigée et mise en cause dans les prix élevés à la consommation. Par ailleurs les commerçants de détail se livrent une concurrence ruineuse, dont les effets sur les prix à la production sont extrêmement négatifs!

Pour ce qui est des affaires ordinaires, les délégués ont approuvé à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2005, le Rapport annuel 2005 de l'USP, le Programme d'activités 2007 et les cotisations de membres 2007. La proposition des candidats pour l'élection complémentaire à la Chambre suisse d'agriculture de l'USP a été acceptée à l'unanimité. Ont été élus à la Chambre suisse d'agriculture: Donat Schneider (LOBAG), Philippe Jobin (Prométerre), Olivier Pichonnat (Prométerre), Seline Heim-Keller (St. Gallischer Bauernverband), Agnes Greminger (Thurgauer Bauernverband), Hans Frei (Zürcher Bauernverband), Monique Perrottet Richard (Fédération Suisse des Vignerons), Benjamin Henchoz (Schweizer Milchproduzenten), Hansjörg Schmid (Schweizer Milchproduzenten), Christian Schürch (IP-Suisse),

Frédéric Baudraz (GalloSuisse), Heinz Gensetter (Verband Schweizer Gärtnermeister).

La réforme de la politique agricole 2011 a été le thème dominant. Dans un appel lancé aux parlementaires, les délégués sollicitent de procéder à des corrections de la PA 2011. Ces adaptations sont indispensables si l'on ne veut pas menacer la production de denrées alimentaires indigènes de haute qualité, de même que les prestations d'intérêt public ancrées dans la Constitution. La perte de postes de travail dans les branches en amont et en aval de l'agriculture a été soulevée dans ce contexte. L'évolution structurelle doit être ralentie et se dérouler à un rythme socialement supportable. Les délégués ont en outre demandé que les représentants du peuple tiennent les promesses faites par les partis.

Le dernier discours de l'assemblée a été réservé à Rudolf Schwarzböck, Président du Comité des Organisations Professionnelles Agricoles de l'Union Européenne COPA. Il a relevé la bonne collaboration entre le COPA et l'USP, surtout sur les questions touchant à l'OMC. Il a déclaré que la politique agricole commune de l'Union européenne constitue un succès. Pour pouvoir faire plus avec moins de moyens, il faudra à l'avenir mettre l'accent sur la compétitivité. En même temps, il restera indispensable de renforcer le soutien politique et l'égalité des chances. Les exigences internes de plus en plus élevées s'avèrent incompatibles avec une diminution croissante des entraves à l'importation.



Dans son allocution d'ouverture de l'Assemblée des délégués du 30 novembre 2006, le Président de l'USP, Hansjörg Walter, signale qu'une raréfaction se dessine sur le marché des denrées alimentaires. Photo: Annik Steiner, Bauernzeitung

Ce qui a déjà été réalisé par l'Union Suisse des Paysans en 2007

Le rapport annuel traite de l'action de l'Union Suisse des Paysans en 2006. Mais le travail continue. Les activités les plus importantes des premiers mois de 2007 sont décrites ci-après.

Procédure de consultation sur des lois

Pendant le premier trimestre de l'année en cours, l'USP a élaboré une prise de position sur 17 procédures de consultation. Les thèmes abordés étaient par exemple la modification de l'ordonnance sur les épizooties, le plan d'action contre les poussières fines ou l'ordonnance sur les préférences tarifaires.

Politique agricole 2011

Les délibérations parlementaires sur la PA 2011 sont presque terminées. Après la session de printemps, l'USP a commencé le travail de développement des ordonnances sur la PA 2011. Du point de vue de l'agriculture, il est central qu'aucune mesure qui conduirait à des coûts supplémentaires pour l'agriculture ne soit intégrée dans les ordonnances. L'utilisation ciblée des finances accordée par le Parlement est une autre préoccupation importante.

Aménagement du territoire

Les chambres ont terminé la petite révision du droit de l'aménagement du territoire. Celle-ci ouvre des possibilités dans le domaine de la bioénergie, du tourisme rural et dans la simplification de l'exécution. La mise en vigueur est attendue pour le troisième trimestre 2007.

Politique énergétique

Lors de la session de printemps 2007, le Parlement a posé des jalons importants pour la politique énergétique suisse. Dans le cadre de la révision de la loi sur les installations électriques, la production de courant à partir de sources renouvelables sera dès à présent encouragée avec une rémunération de l'injection de courant couvrant les coûts (par exemple installations de biogaz). Grâce à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, la production d'énergie à partir de la biomasse est désormais considérée comme à la zone et est donc mise au même rang que la production agricole. Avec la modification également décidée de la loi sur l'im-

position des huiles minérales, les carburants renouvelables (biodiesel et bioéthanol) sont exonérés de l'impôt sur les huiles minérales et donc favorisés. Sur intervention de l'USP, une formulation a été introduite au Parlement qui exige impérativement une considération écologique des carburants biologiques, et permet donc une différenciation entre les carburants biologiques indigènes et étrangers.

Deuxième réforme de l'imposition des entreprises

Par ailleurs, la consultation de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises a été achevée pendant la session de printemps. L'imposition lors de l'abandon de l'agriculture doit être réduite, et ainsi un blocage central de l'évolution des structures, atténué. Un engagement ayant eu lieu pendant des années aurait donc porté des fruits. Malheureusement, le référendum a été lancé.

Taux unique de la taxe sur la valeur ajoutée

La première proposition d'une taxe sur la valeur ajoutée unitaire, faite par le Conseiller fédéral Merz, prévoyait des retombées financières considérables pour l'agriculture. Cela a pu être enrayé grâce à des interventions à différents niveaux. Au début de l'année, la procédure de consultation d'un projet remanié a été lancée et se terminera au milieu de l'année 2007. L'USP défendra une solution favorable à l'économie, mais aussi supportable pour l'agriculture.

Poussières fines: l'agriculture est disculpée

L'agriculture a été très attaquée pendant l'hiver 2005/2006 à cause des hautes concentrations de poussières fines. L'USP de concert avec d'autres associations agricoles s'est violemment opposée aux fausses accusations. La Confédération a désormais examiné les chiffres et les a corrigés d'un tiers vers le bas (400 t d'émissions de poussières fines au lieu de 1100 t). Les équipements ultérieurs des tracteurs avec des filtres à particules de suie, ainsi que l'obligation promulguée par l'UE d'installer un filtre sur les nouveaux véhicules, ont pu être ainsi abandonnés.

Avantages douaniers pour les cuisses de bœuf surgelées

L'Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSV) et l'USP ont déposé une demande d'allègement des taxes douanières pour les cuisses de bœuf surgelées destinées à la fabrication de viande de bœuf séchée (obligation d'utilisation) à l'Administration fédérale des douanes, afin de maintenir la transformation de la viande à l'intérieur du pays. La Direction générale des douanes a réduit le taux tarifaire des importations hors contingent tarifaire (THC) de Fr. 20.70 à Fr. 11.90, conformément à la proposition. Le THC pour les cuisses de bœuf destinées à la fabrication de viande séchée correspond donc à celui pour l'importation des produits finis. Comme la perte de poids est d'environ 50% lors de la fabrication de la viande séchée, la production indigène reste discriminée, malgré le THC réduit. Mais l'USP n'a pas pu soutenir une réduction tarifaire plus grande, car cela aurait exercé une pression sur les prix des vaches.

Politique sociale

L'USP s'est engagée avec succès afin que l'initiative populaire en faveur d'une caisse maladie unitaire soit largement refusée en mars.

Nouveau tour de la campagne d'image

Le 19 mars, le deuxième tour de la nouvelle campagne d'image avec des célébrités en chemise edelweiss a été lancée. Des personnalités de haut rang ont de nouveau accepté de défendre publiquement la terre indigène conformément au slogan «Proches de vous. Les paysans suisses.». Michael Schumacher, sept fois champion du monde de formule 1, le patineur artistique Stéphane Lambiel, l'actrice Stephanie Glaser, le chanteur Stephan Eicher, la cantatrice d'opéra Noëmi Nadelmann y participent. Pour le lancement de la campagne, des paysannes et des paysans en chemise edelweiss ont organisé des visites auprès des rédactions: ils distribuèrent une légère collation de 9 heures avec les dossiers destinés à la presse. Des actions de distribution de jus de pomme ont eu lieu en même temps dans six grandes gares. L'écho médiatique fut considérable.